

ETESIA

FR

**Notice d'instructions
(Original)**

A lire attentivement avant d'utiliser la machine



**PKCTM
PHCT - PHCS**

SOMMAIRE

1• Votre sécurité et celle des autres	3
2• Explications des pictogrammes.....	5
3• Descriptif	7
4• Images	9
5• Caractéristiques techniques.....	14
6• Préparation et prise en main	15
7• Instructions d'utilisation	16
8• Entretien	18
9• Arrêt prolongé - Stockage hivernal	20
10• Dépannage courant - Pannes et remèdes.....	20
11• Tableau récapitulatif des entretiens périodiques	21
12• Garantie.....	22

REMERCIEMENTS !

Vous venez d'acquérir une tondeuse ETESIA.

Cette machine d'une fiabilité et d'une robustesse étonnantes a été conçue pour vous servir longtemps.

Pour accroître sa longévité et lui assurer un fonctionnement optimal, lisez attentivement la présente notice, respectez les consignes de sécurité et les instructions d'entretien.

Conservez précieusement cette notice pour des consultations ultérieures. Cette tondeuse est uniquement destinée à la tonte de l'herbe. Tout autre usage en dehors de la tonte de toute surface engazonnée est à proscrire.

Fidèle à sa politique d'innovation permanente, ETESIA ne cesse d'améliorer la qualité de ses produits. Par conséquent, votre modèle peut présenter de légères différences par rapport à cette notice. Votre revendeur ETESIA dispose des informations techniques les plus récentes. N'hésitez pas à le consulter en cas de besoin.

Conformément à l'article L.111-3 du code de la consommation, ETESIA s'engage à fournir à votre revendeur les pièces détachées, d'origine ou adaptables, indispensables à l'utilisation de votre produit sur une période de 10 années, à compter de la date de la facture émise par notre société.

AVANT D'UTILISER LA TONDEUSE

- Dans votre propre intérêt, contrôlez la présence des étiquettes de sécurité sur votre tondeuse aux endroits prévus par la notice. Si une ou plusieurs de ces étiquettes devaient manquer, adressez-vous immédiatement à votre revendeur.
- Nous attirons votre attention sur le fait que ces étiquettes de sécurité sont obligatoires sur la tondeuse.
- Familiarisez-vous avec ses commandes. Etudiez soigneusement son fonctionnement pour pouvoir arrêter rapidement le moteur.
- Dégagez le terrain des jouets, pierres, bois, ferrailles, fils, os, plastiques, branches, et autres débris pouvant être projetés par la tondeuse. Supprimez aussi les branches basses pouvant blesser les yeux.
- Avant chaque tonte, assurez-vous du bon état et du serrage de la lame de coupe et du verrouillage du guidon.
- Ne portez jamais de vêtements amples durant l'utilisation. Equipez-vous de chaussures fermées, solides et antidérapantes. Portez également des pantalons longs. N'utilisez pas la tondeuse lorsque vous êtes pieds nus ou en sandales. Portez une protection auditive.

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- La tondeuse doit être utilisée conformément à la présente notice d'instructions.
- Les adolescents de moins de 16 ans, ainsi que les personnes non familiarisées avec la tondeuse, ne doivent pas utiliser la machine.
- Ne confiez jamais la tondeuse à une personne n'ayant pas pris connaissance de la notice d'instructions.
- **ATTENTION** : L'exposition prolongée au bruit peut nuire à la santé. Les symptômes sont progressifs : acouphène, surdité temporaire, puis surdité progressive. Utilisez des protections individuelles contre le bruit. Limitez l'intensité et la durée de l'exposition. Évitez de tondre à proximité d'autres sources sonores. Prévoyez des périodes de repos.
- **ATTENTION** : Une exposition excessive aux vibrations peut affecter la circulation ou le circuit nerveux. Les symptômes apparaissent principalement dans les doigts, les mains ou les poignets. Ces symptômes sont par exemple perte de sensibilité, douleurs, faiblesse musculaire, changement de couleur de la peau, picotements désagréables... Consultez un médecin en cas d'apparitions de symptômes pouvant être déclenchés par des vibrations.
- Cette tondeuse n'est pas prévue pour être utilisée par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de la tondeuse. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec la tondeuse.
- Ne travaillez pas trop près de talus, de fossés, sur des terrains meubles ou présentant des risques de renversement.
- N'utilisez pas la machine si vous êtes fatigué ou malade. Évitez également de le faire si vous avez consommé des boissons alcoolisées ou pris des médicaments.
- L'utilisateur ou l'opérateur est responsable de la sécurité des tiers se trouvant dans la zone de travail de la machine. Maintenez les tiers à l'écart de façon à ce que personne ne puisse être blessé par des projections de pierres ou d'autres objets lors de l'utilisation.
- Évitez la présence de personnes (surtout d'enfants), ou d'animaux à proximité de la machine lorsque le moteur tourne. Ne mettez pas la machine en marche en leur présence.
- N'enlevez jamais les étiquettes ou les éléments de sécurité.
- La tondeuse doit être obligatoirement pourvue de son bac de ramassage et/ou de son bouclier/défecteur de sécurité. Vérifiez fréquemment que le bac de ramassage ne présente aucune trace d'usure ou de détérioration. N'utilisez jamais la tondeuse si ses protecteurs sont défectueux.
- Ne mettez jamais ni main, ni pied sous le carter de coupe.
- N'approchez pas les mains ou les pieds des pièces rotatives et en mouvement. Tenez-vous toujours à l'écart de l'ouverture d'éjection.
- Protégez le visage et les yeux lorsque vous tondez sous les arbres.
- Avant de retirer le bac de ramassage ou de changer la hauteur de coupe, arrêtez le moteur ou débrayez la lame et attendez son immobilisation.
- Évitez les obstacles tels que taupinières, souches, bordures, socles bétonnés qui ne peuvent être coupés par la lame et qui risquent d'endommager le système de coupe.
Après avoir heurté un objet étranger, ou si la machine commence à vibrer de façon anormale, arrêtez le moteur, débranchez le capuchon de bougie et inspectez la tondeuse pour vérifier si elle est endommagée. Faites effectuer les réparations avant de redémarrer et d'utiliser la tondeuse.
- Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.
- N'utilisez la tondeuse qu'en plein jour, ou avec un bon éclairage artificiel.
- Ne tondez pas en cas d'orage.
- Dans la mesure du possible, évitez de tondre de l'herbe mouillée.
- Respectez la distance de sécurité minimale donnée par les longes du guidon. Lorsque vous utilisez la tondeuse sur des pentes, il convient d'être particulièrement prudent et de changer de direction avec beaucoup de précautions. Ne tondez jamais face à la pente, mais au contraire en restant parallèle à celle-ci.
- L'utilisation sur des pentes trop abruptes est à proscrire (max. 20°).
- Ne courez jamais, mais avancez lentement en assurant vos pas, en particulier en pente.
- **DANGER** : NE FAITES PAS TOURNER LE MOTEUR DANS UN LOCAL CLOS. LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT CONTIENNENT DU MONOXYDE DE CARBONE, UN GAZ INODORE ET MORTEL.
- Ne laissez jamais tourner le moteur sans surveillance (si le modèle de machine le permet).

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- En cas d'intervention sur la machine, arrêtez le moteur.
- Le levier de commande d'embrayage de lame et le levier de commande d'avancement sont des dispositifs à action maintenue : ne jamais les bloquer.
- Inversez le sens de marche ou tirez la tondeuse vers vous avec beaucoup de précaution.
- Si la machine doit être soulevée ou transportée, arrêtez le moteur. Par précaution, retirez le capuchon de la bougie.
- Si vous devez déplacer la tondeuse en dehors de la pelouse, arrêtez la rotation de la lame ou arrêtez le moteur.
- Respectez également d'éventuelles prescriptions légales relatives à l'utilisation de machines à moteur thermique.
- Ces précautions sont indispensables pour votre sécurité. Les recommandations mentionnées ne sont toutefois pas exhaustives; à tout moment, utilisez votre tondeuse à bon escient.
- Il est recommandé d'avoir recours à une rampe de chargement ou de se faire aider par quelqu'un pour charger ou décharger la machine.

MAINTENANCE ET STOCKAGE

- Maintenez toujours la machine et ses différents accessoires en parfait état de marche.
- Remplacez les pièces usées ou endommagées pour plus de sécurité.
- Les travaux d'entretien et de nettoyage de la tondeuse ne doivent être effectués que lorsque le moteur est arrêté. Par précaution, retirez le capuchon de la bougie.
- Utilisez toujours de l'essence d'acquisition récente. Une vieille essence laisse des dépôts de gomme dans le carburateur, provoque des fuites et rend le démarrage du moteur difficile. N'achetez que la quantité de carburant que vous utiliserez sous 1 mois pour l'essence sans plomb et que vous conserverez dans un bidon propre prévu à cet effet.
- **ATTENTION DANGER** : le carburant est hautement inflammable.
- **NE STOCKEZ PAS, NE RENVERSEZ PAS, OU N'UTILISEZ PAS DE L'ESSENCE PRÈS D'UNE FLAMME NUE** ou près d'appareils tels que poêles, fourneaux ou chauffe-eau comportant une veilleuse ou susceptibles de provoquer une étincelle.
- Ne faites pas le plein de carburant à l'intérieur ou dans un local non ventilé. Faites le plein uniquement à l'extérieur et ne fumez pas pendant cette opération.
- Ajoutez du carburant avant de démarrer le moteur.
- Ne retirez jamais le bouchon du réservoir et ne remplissez pas le réservoir quand le moteur tourne ou quand il est chaud. Laissez refroidir le moteur pendant quelques minutes avant de faire le plein de carburant.
- Remettez correctement en place les bouchons du réservoir et de la nourrice de carburant.
- Ne tentez pas de démarrer le moteur quand de l'essence a été renversée, quand vous sentez une odeur d'essence ou quand d'autres conditions explosives sont présentes. Eloignez la tondeuse de la zone d'épandage et évitez de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs de carburant ne sont pas dissipées.
- Ne transportez pas la tondeuse avec de l'essence dans le réservoir ou avec le robinet d'alimentation ouvert.
- Ne modifiez pas les ressorts de régulateur, tringles et autres pièces pour augmenter le régime du moteur. Faites tourner le moteur au régime préconisé.
- Ne contrôlez pas l'étincelle en retirant la bougie. Utilisez un contrôleur homologué.
- Ne tirez pas sur le lanceur quand la bougie est retirée. Si le moteur est noyé, amenez la commande de gaz en position MAXI et lancez le moteur jusqu'à ce qu'il démarre.
- Ne frappez pas le volant du moteur avec un marteau ou un objet dur, ce qui pourrait provoquer le bris du volant en cours de fonctionnement : confiez les interventions importantes à un réparateur agréé ETESIA qui dispose des outils appropriés pour faire l'entretien du moteur.

- N'utilisez pas le moteur sans silencieux. Inspectez celui-ci régulièrement et faites-le remplacer s'il est endommagé ou s'il fuit.
- Ne touchez pas le pot d'échappement, le cylindre ni les ailettes chaudes pour ne pas vous brûler.
- N'utilisez pas votre tondeuse dans des zones boisées, broussailles ou sur des terrains en jachère ou herbeux si le pot d'échappement n'est pas équipé d'un pare-étincelles. (Le pare-étincelles doit être gardé en bon état par le propriétaire ou l'opérateur).
- Ne démarrez pas le moteur quand le filtre à air ou le couvercle du filtre à air est déposé.
- Prévenez un démarrage accidentel du moteur; retirez le capuchon de bougie pour faire l'entretien de la tondeuse.
- Débarrassez les ailettes du cylindre et le mécanisme du régulateur de la saleté, des débris d'herbe et autres, susceptibles de modifier le régime du moteur.
- Tirez la corde du lanceur lentement jusqu'à ce qu'une résistance soit perçue. Tirez alors énergiquement pour prévenir les retours et éviter de vous faire mal à la main ou au bras.
- Contrôlez que les conduits et les raccords de carburant ne présentent ni fissures ni fuites. Faites-les remplacer si nécessaire.
- Les lames de rechange doivent être uniquement montées sur les machines pour lesquelles elles sont prévues, et ce conformément aux indications données.
- L'utilisation de pièces contrefaites ou une mauvaise maintenance peut modifier le comportement de votre produit, voire vous mettre en danger. N'utilisez que des pièces d'origines et respectez les fréquences de maintenance.

RESPONSABILITÉ

- En cas d'utilisation non conforme à la notice et à la réglementation en vigueur, ETESIA décline toute responsabilité. Ne déversez pas vos déchets de tonte à des endroits non autorisés.
- Vous ne devez pas effectuer de modifications sur la tondeuse sans accord préalable de la part d'ETESIA.
- Toute modification non autorisée par ETESIA peut rendre la machine dangereuse et conduire à de sévères blessures lors de l'utilisation. En cas de non-respect de ces consignes, ETESIA décline toute responsabilité.

IDENTIFICATION DE LA TONDEUSE

- Le numéro d'identification de la tondeuse se trouve sur l'étiquette signalétique apposée sur la machine, sur le dessus du canal d'éjection.
- Communiquez ce numéro à votre revendeur-réparateur en cas d'intervention sur la tondeuse.
- Vous ne serez prêt à utiliser cette tondeuse qu'après avoir lu attentivement les consignes de sécurité. Lisez entièrement ce manuel d'instructions pour l'utilisation et l'entretien de la tondeuse.

2• EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES - SÉCURITÉ



Ce sigle apparaît dans la notice d'utilisation et indique que le paragraphe traite de la sécurité de l'utilisateur.



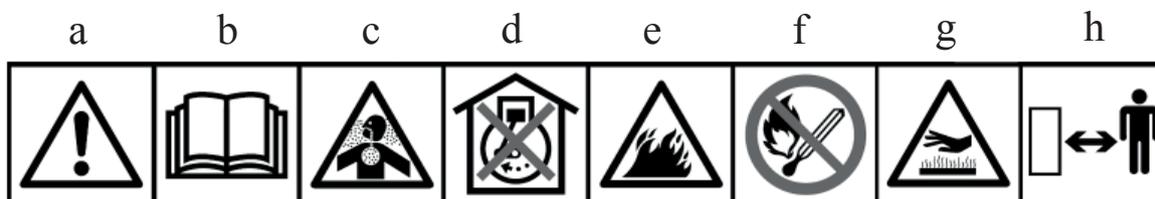
Ce sigle apparaît dans la notice d'utilisation et indique des points importants pour la longévité de votre tondeuse.

• PICTOGRAMMES MOTEUR

- a) Votre notice d'instructions contient des informations importantes sur la sécurité des opérations.
- b) Lisez-la avant d'utiliser le moteur.
- c) Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone, un poison inodore qui peut provoquer d'importantes nausées, l'évanouissement ou la mort. Évitez d'inhaler les gaz d'échappement.
- d) Ne faites pas tourner le moteur dans un endroit clos. Les gaz d'échappement du moteur contiennent de l'oxyde de carbone toxique.

L'oxyde de carbone est inodore, incolore et peut causer la mort en cas d'inhalation.

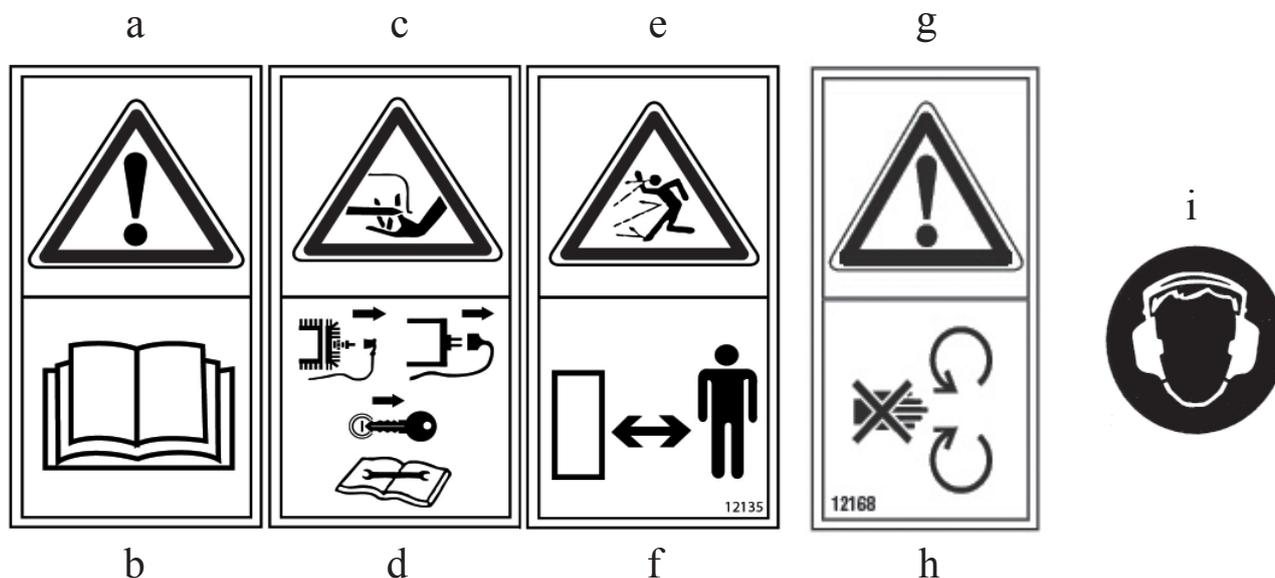
- e) L'essence est extrêmement inflammable et explosive et peut causer des incendies et de graves brûlures. Ne pas remplir le réservoir de carburant quand le moteur est chaud ou en marche.
- f) L'essence est extrêmement inflammable et le contact de ses vapeurs avec une source d'allumage peut provoquer une explosion. Entreposer l'essence uniquement dans des conteneurs homologués et dans des bâtiments non occupés et bien aérés, à l'abri des étincelles ou des flammes. Du carburant renversé peut s'enflammer au contact de pièces chaudes ou d'étincelles au moment de l'allumage. Ne jamais utiliser d'essence en tant qu'agent de nettoyage.
- g) Le moteur peut devenir très chaud pendant le fonctionnement normal. Les pièces chaudes peuvent causer de graves brûlures.
- h) Restez à l'écart des parties chaudes du moteur. Ne pas toucher le moteur lorsqu'il fonctionne ou juste après son arrêt. Ne jamais utiliser le moteur si les protections thermiques ont été enlevées.



ETIQUETTES DE SÉCURITÉ

- a - ATTENTION DANGER !
- b - Avant utilisation, lire et observer rigoureusement les instructions de la notice d'utilisation.
- c - Attention à la lame de coupe tranchante. La lame continue de tourner après la mise à l'arrêt du moteur. Risque de sectionnement des doigts.

- d - Arrêter le moteur et débrancher le capuchon de bougie avant de procéder à toute opération de maintenance ou de réparation.
- e - Risque de projection d'objets.
- f - Tenir les tiers éloignés de la tondeuse.
- g - ATTENTION DANGER !
- h - Ne pas faire fonctionner la tondeuse, si le bac de ramassage et/ou le bouclier/défecteur ne sont pas en place.
- i - Protection obligatoire de l'ouïe.



2• EXPLICATION DES PICTOGRAMMES - UTILISATION

• COMMANDE À DISTANCE MOTEUR (PKCTM)



Position STARTER pour la mise en marche du moteur à froid.

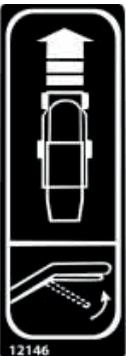


Régime maxi.



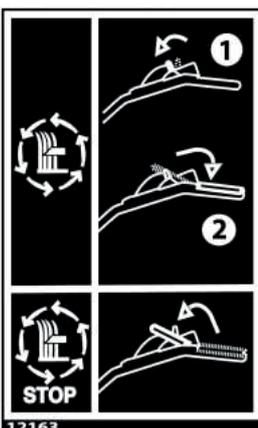
Position STOP pour la mise à l'arrêt du moteur.

• LEVIER DE COMMANDE D'AVANCEMENT (PKCTM - PHCT)



- Pour avancer, appliquez le levier de commande contre le guidon.
- Pour arrêter, relâchez le levier.

• LEVIER DE COMMANDE D'EMBRAYAGE DE LAME (PKCTM)



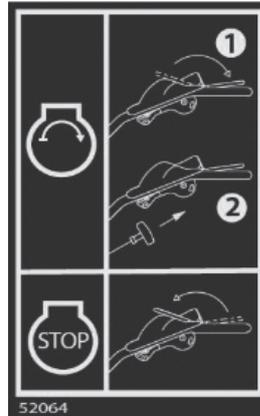
MISE EN MARCHÉ

- 1 - Basculez le levier de verrouillage de couleur vers l'avant et maintenez-le.
- 2 - Rabattez le levier de commande d'embrayage de lame vers l'arrière et appliquez-le contre le guidon.

ARRÊT

- Relâchez le levier de commande d'embrayage de lame. La lame sera automatiquement débrayée et freinée.

• COMMANDE DE MISE EN MARCHÉ ET ARRÊT DU MOTEUR (PHCT - PHCS)



MISE EN MARCHÉ

- 1 - Appliquez le levier de sécurité contre le guidon.
- 2 - Action sur le lanceur pour démarrer le moteur = lame en rotation.

ARRÊT

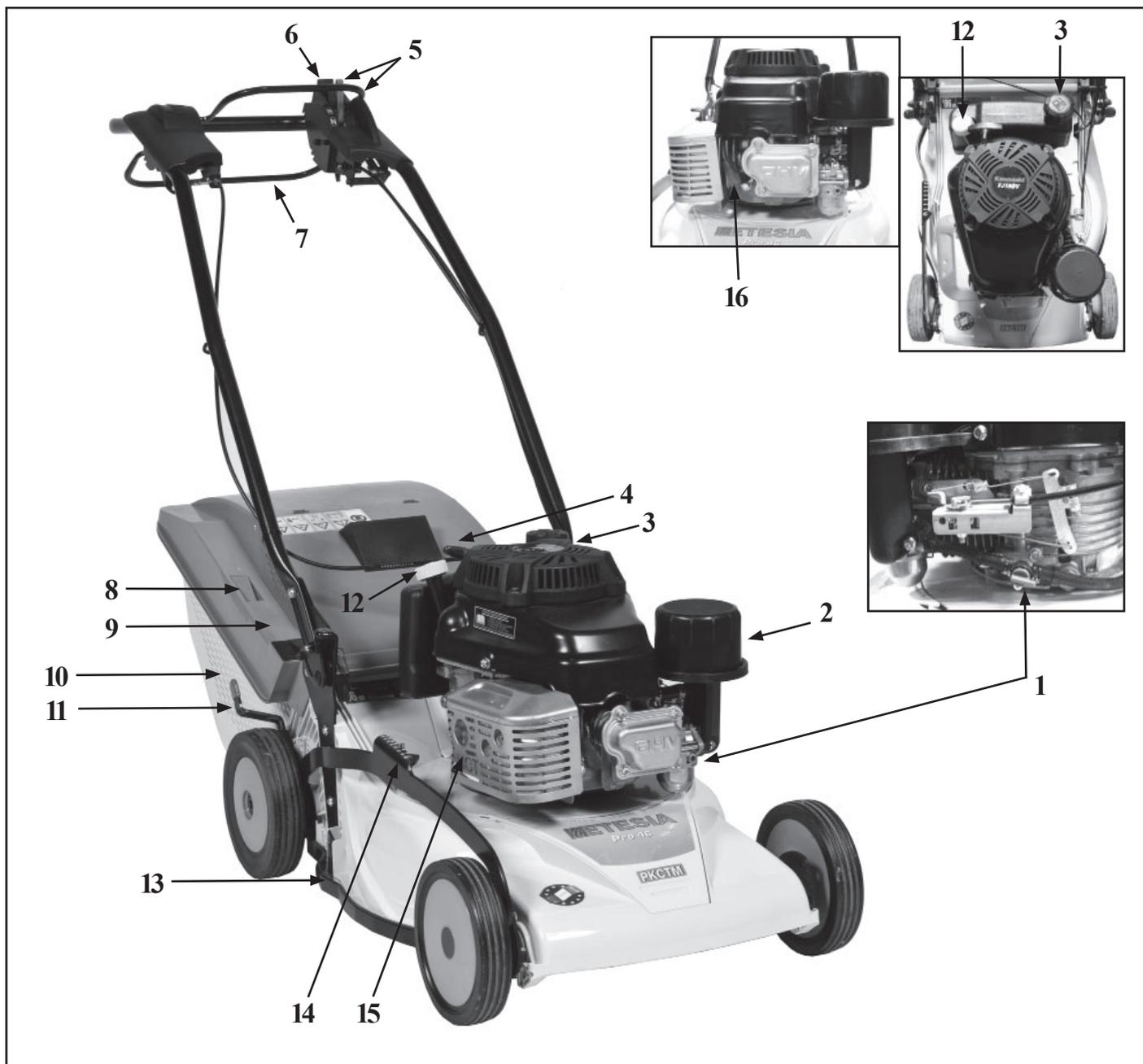
- Relâchez le levier de sécurité = arrêt du moteur et donc de la lame par le frein (< 3 secondes).

• HAUTEUR DE COUPE



- Indication de la hauteur de coupe en millimètres.

3• DESCRIPTIF (PKCTM)



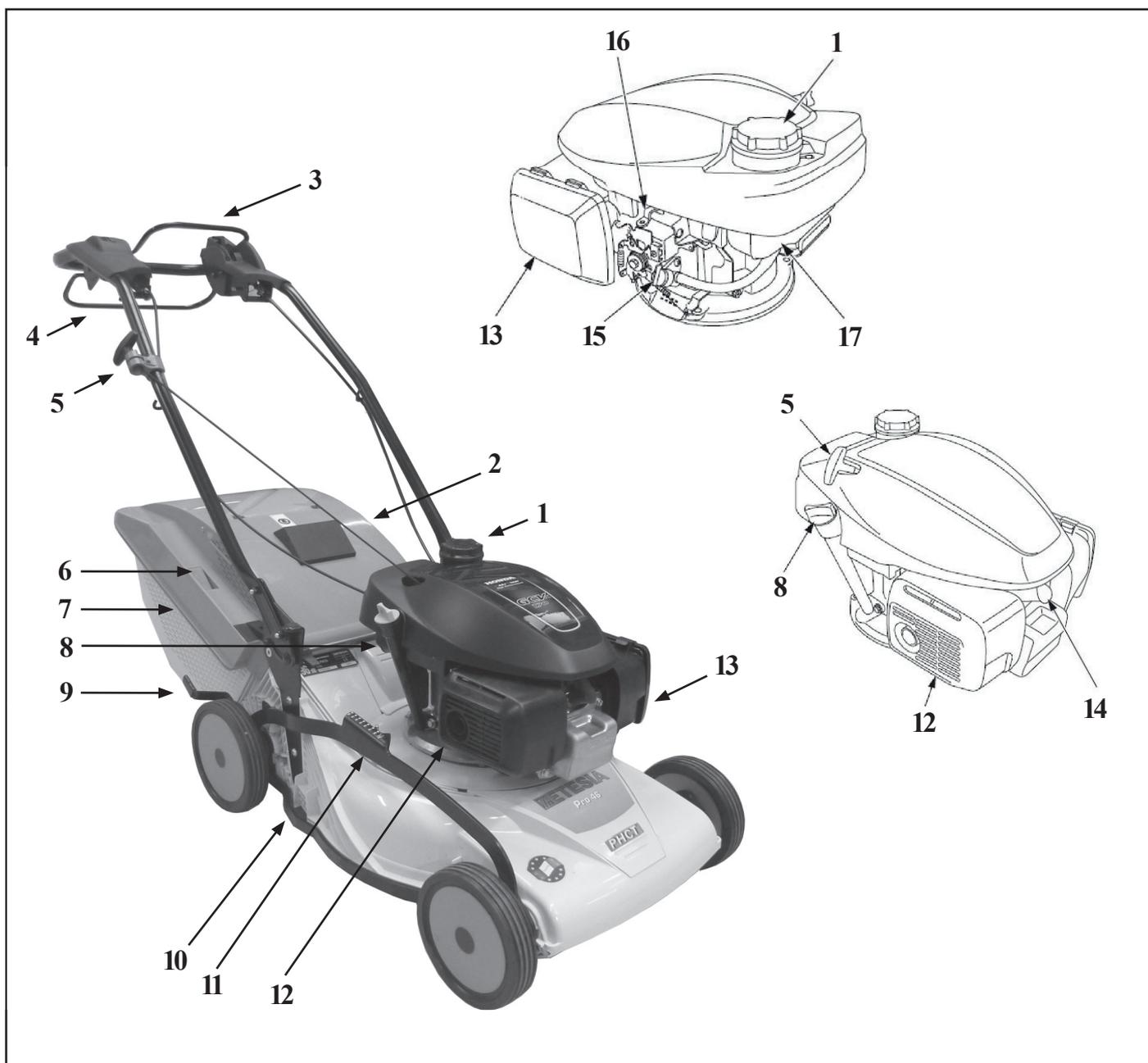
1. Robinet d'essence
2. Filtre à air
3. Bouchon de remplissage d'essence
4. Poignée du lanceur
5. Double commande d'embrayage de frein de lame
6. Commande des gaz
7. Levier de commande d'avancement
8. Indicateur de remplissage du bac de ramassage
9. Bouclier, déflecteur de sécurité
10. Bac de ramassage
11. Levier de réglage centralisé de la hauteur de coupe

12. Jauge / Tube de remplissage huile
13. Insert mulching amovible
14. Indicateur de hauteur de coupe
15. Silencieux échappement
16. Bougie d'allumage

PIÈCES DE RECHANGE :

Lame de coupe : MZ46E
 Bougie d'allumage : 3861
 Conservateur de carburant : 09800

3• DESCRIPTIF (PHCT - PHCS)



1. Bouchon de remplissage d'essence
2. Bouclier, déflecteur de sécurité
3. Levier de sécurité (frein moteur)
4. Levier de commande d'avancement (PHCT)
5. Poignée du lanceur
6. Indicateur de remplissage du bac de ramassage
7. Bac de ramassage
8. Jauge / Tube de remplissage huile
9. Levier de réglage centralisé de la hauteur de coupe
10. Insert mulching amovible
11. Indicateur de hauteur de coupe

12. Silencieux
13. Filtre à air
14. Bougie d'allumage
15. Robinet d'essence
16. Levier de frein de volant moteur
17. Réservoir d'essence

PIÈCES DE RECHANGE :

Lame de coupe : MZ46E

Bougie d'allumage : 3861

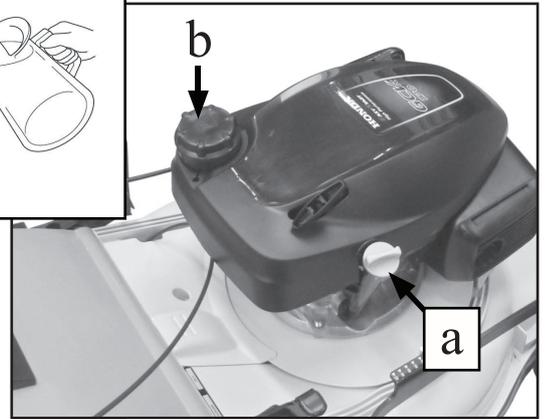
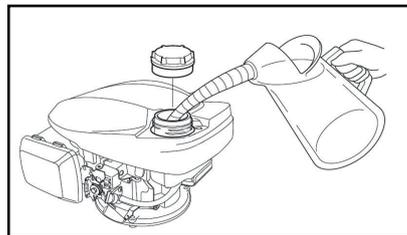
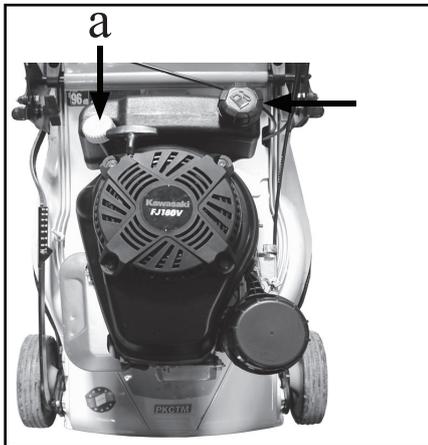
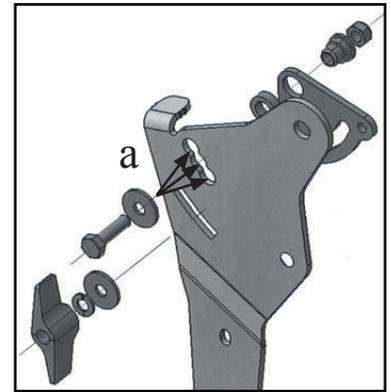
Conservateur de carburant : 09800

4• IMAGES

1

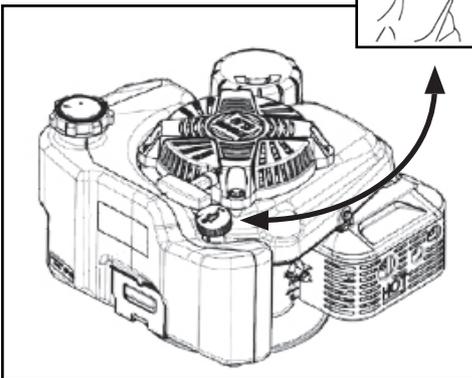
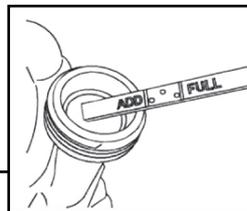


2

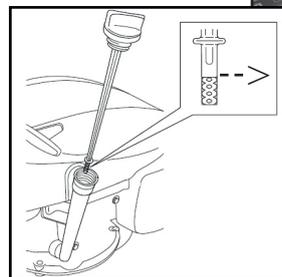


3

3a

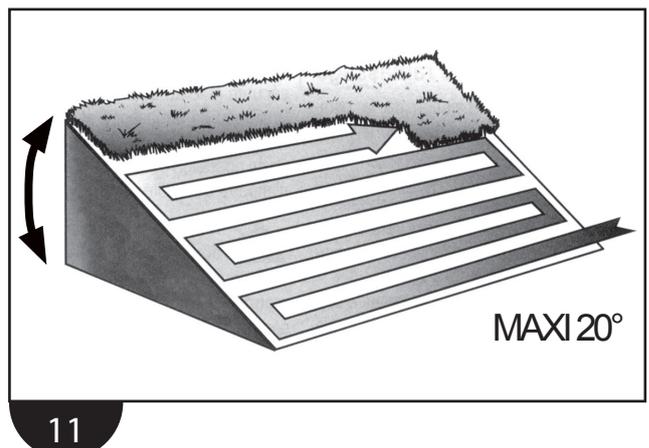
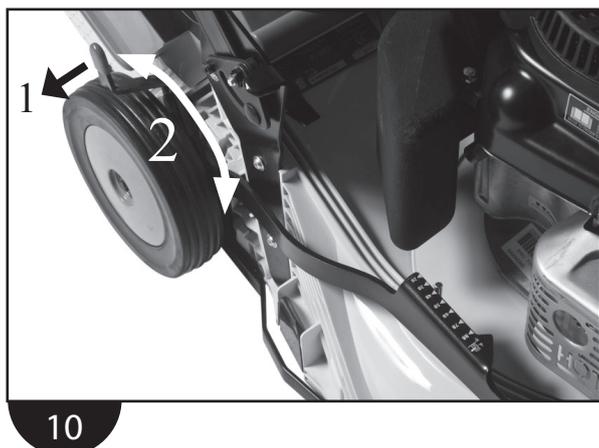
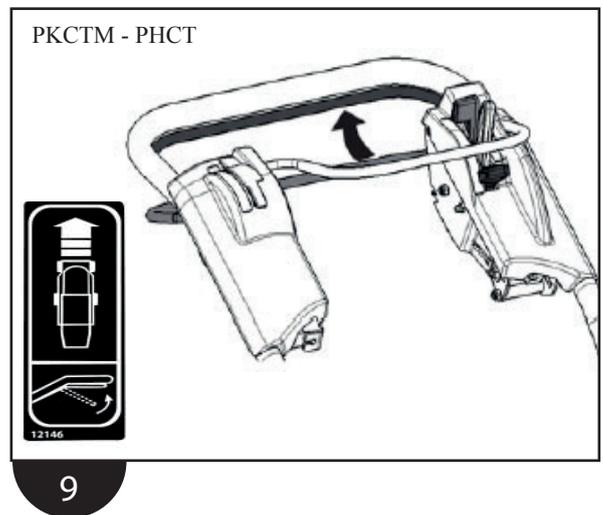
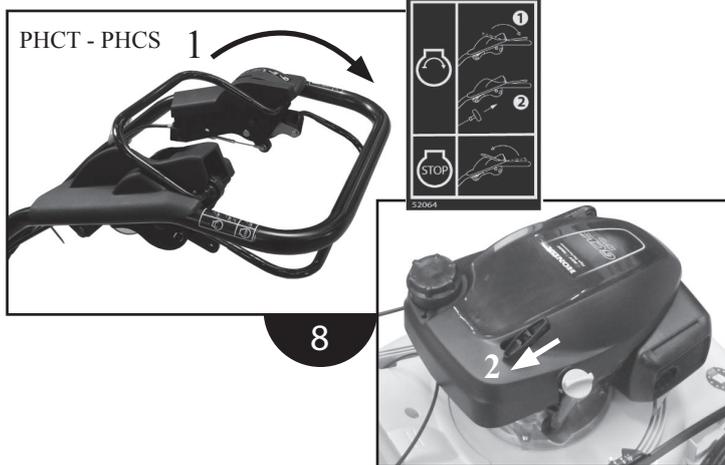
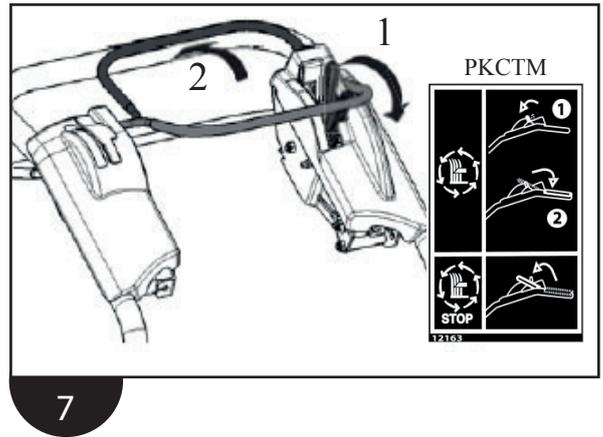
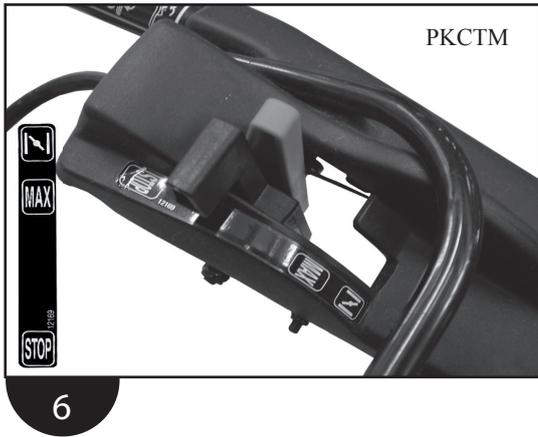
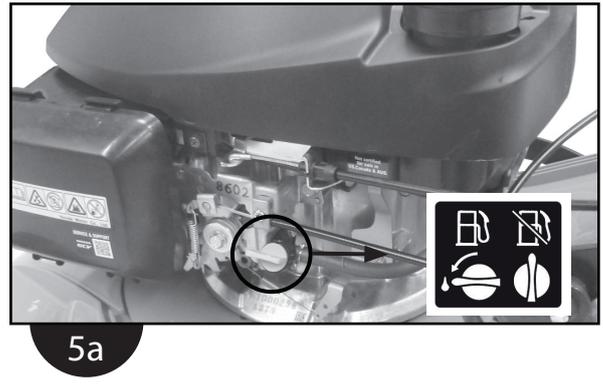
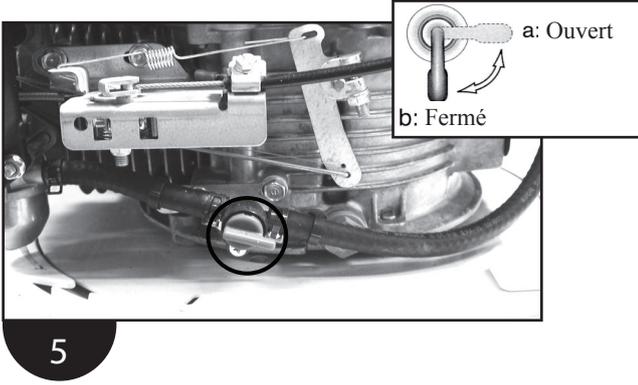


4

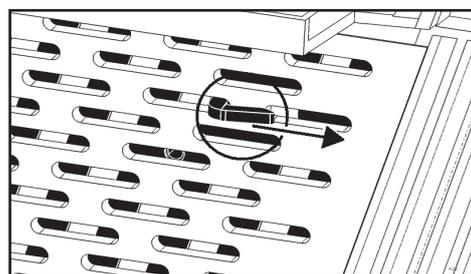
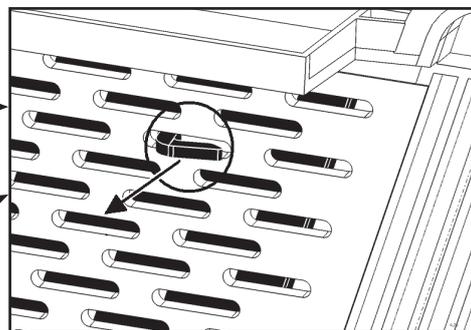
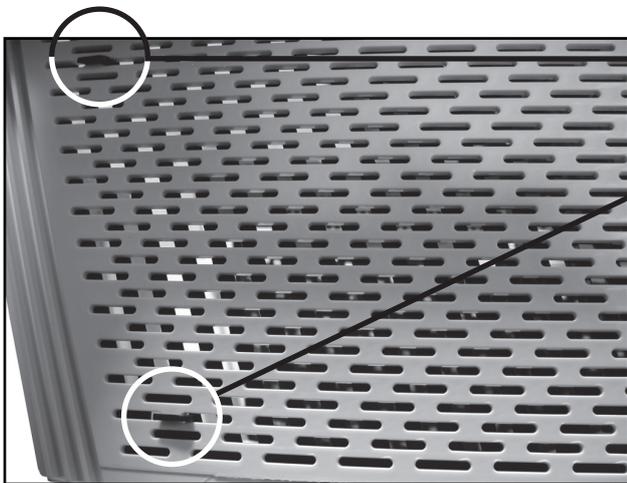
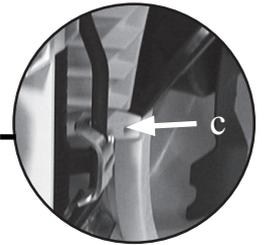
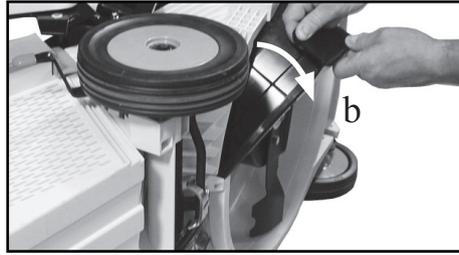
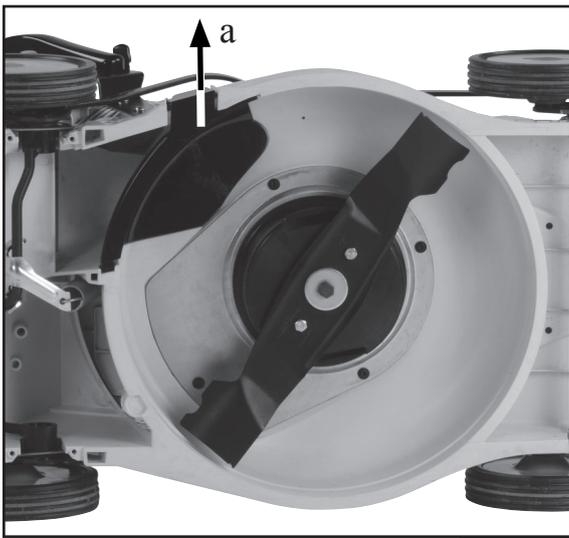


4a

4• IMAGES



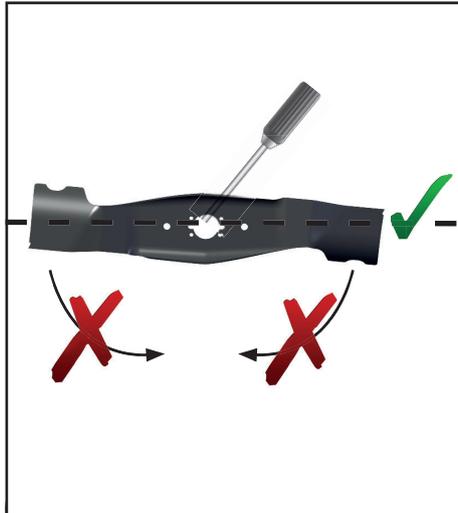
4• IMAGES



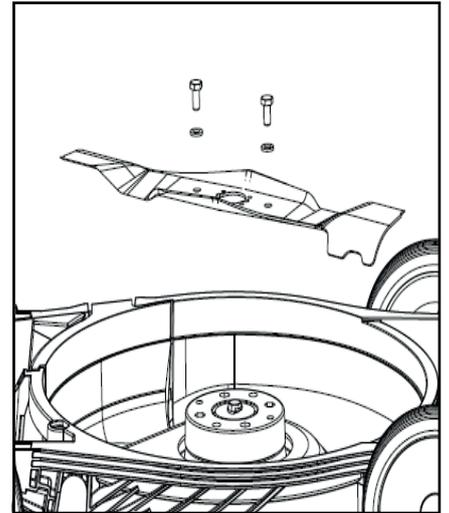
4• IMAGES



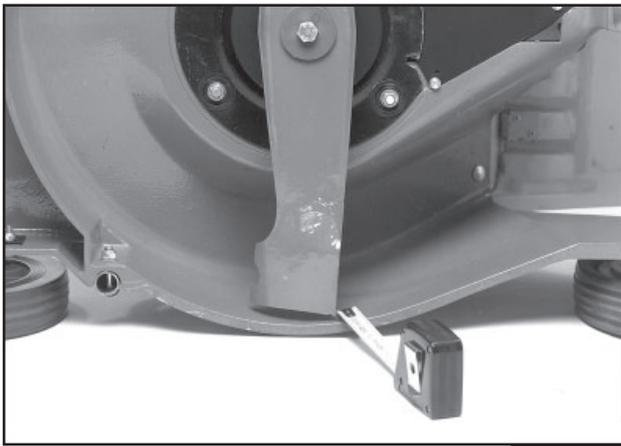
15



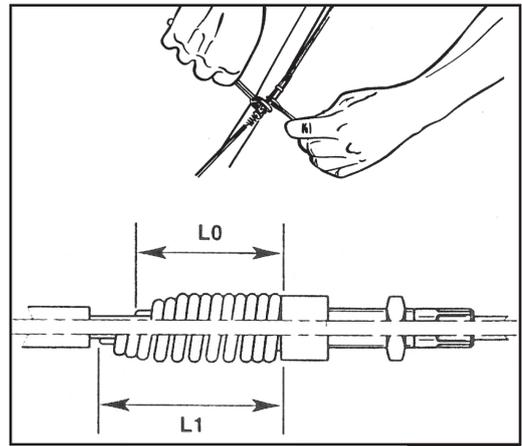
16



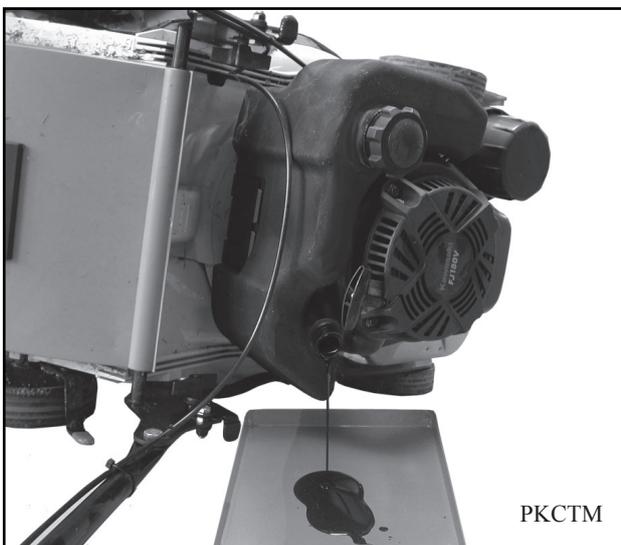
17



18

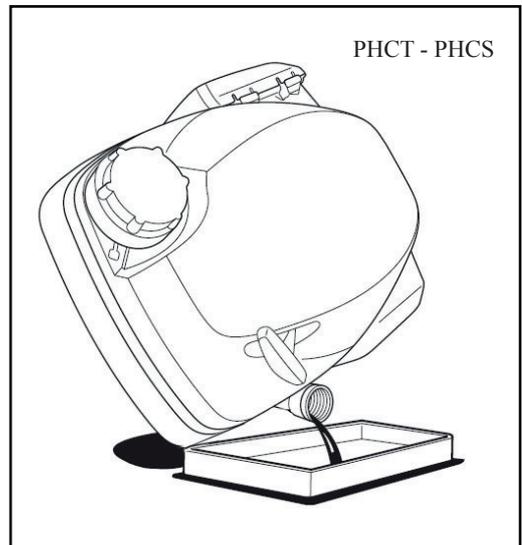


19



PKCTM

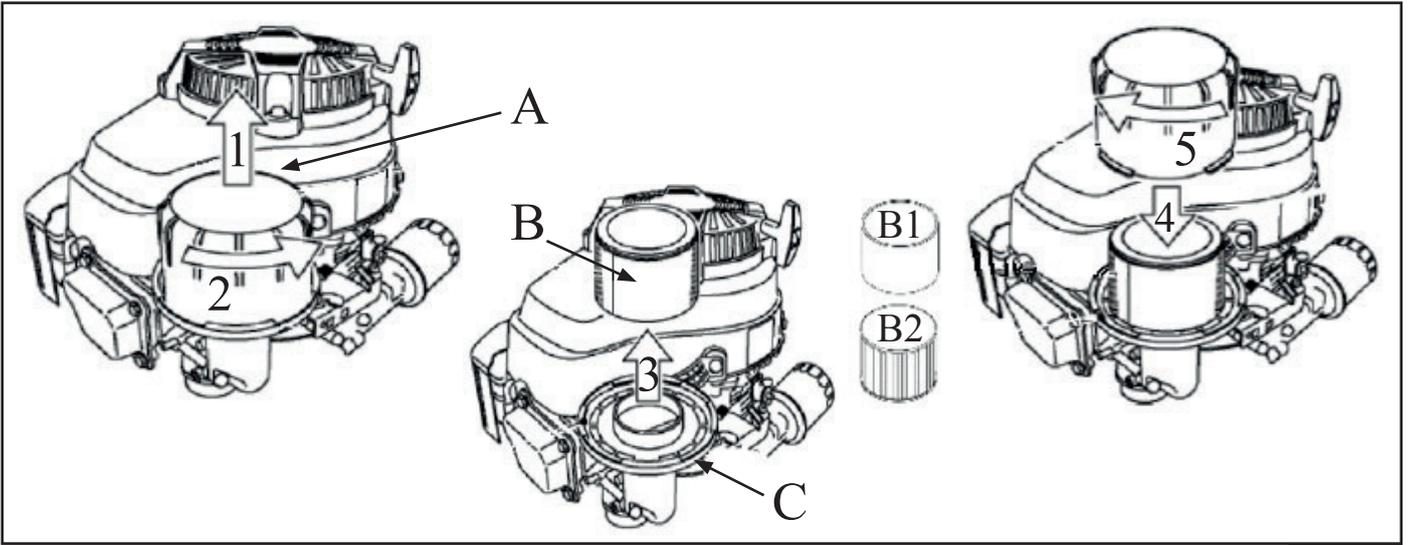
20



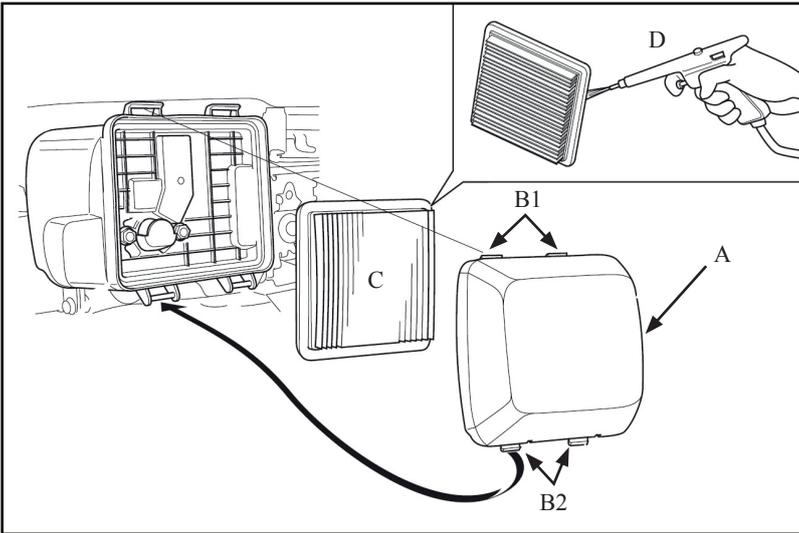
PHCT - PHCS

20a

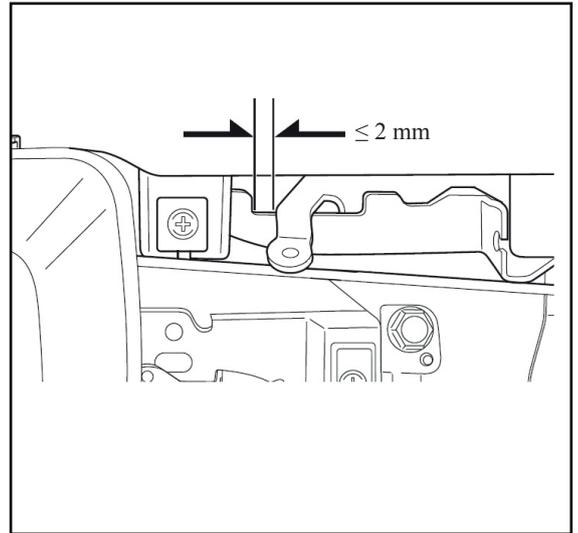
4• IMAGES



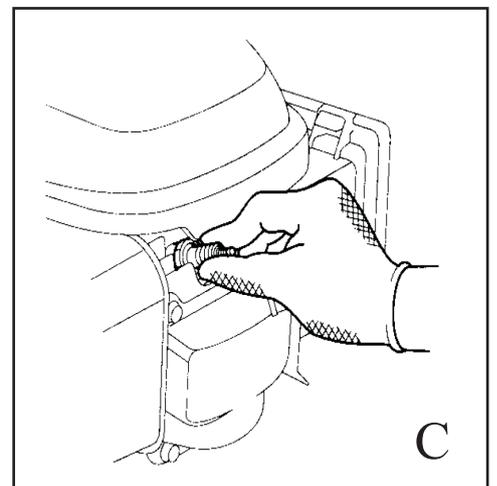
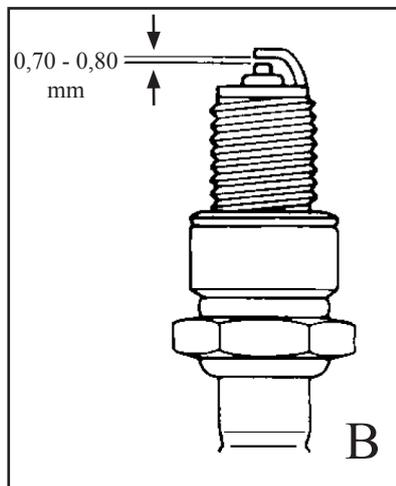
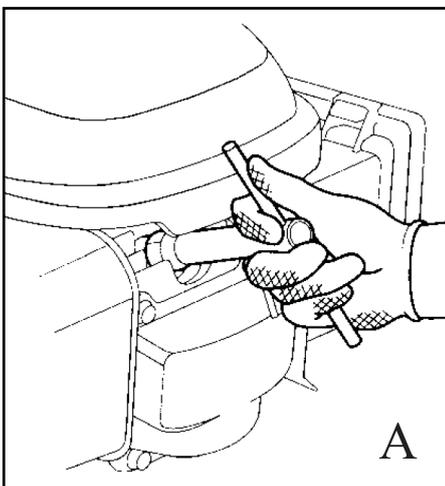
21



21a



22



23

5• CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	PKCTM	PHCT	PHCS
Version	tractée avec système de lame débrayable	tractée	poussée
Moteur	KAWASAKI FJ 180 V KAI 4 temps OHV	HONDA GCVx 170 4 temps OHV	
Cylindrée	179 cm ³	166 cm ³	
Course	65 mm	59 mm	
Alésage	54 mm	60 mm	
Régime nominal	2900 min ⁻¹		
Puissance au régime nominal	3 kW	3,4 kW	
Huile moteur	SAE 30 ou SAE 10W30 (0,65l)	SAE 10W30 (0,40l)	
Lanceur	à rappel automatique		
Décompresseur	mécanique		
Régulateur	mécanique		
Contenance réservoir	4 litres	0,9 litre	
Carburant	supercarburant sans plomb		
Carburateur	à flotteur avec starter manuel	à flotteur avec starter automatique	
Refroidissement	par soufflerie d'air		
Filtre à air	cartouche papier + préfiltre mousse	cartouche papier	
Allumage	électronique		
Bougie	NGK BPR5ES - Culot Ø 14 mm - Longueur du filetage 19 mm		
Ecartement des électrodes	0,7 - 0,8 mm		
Sécurité de lame	courroie	rondelle de sécurité	
Arrêt de lame	embrayage frein de lame	frein moteur	
Lame	référence ETESIA MZ46E		
Largeur de coupe	46 cm		
Hauteurs de coupe	réglage centralisé (28), 38, 48, 58, 68, 78, 88 mm		
Encombrement (Lxlxh) Guidon replié : Guidon position de travail :	1250 x 520 x 570 mm 1530 x 520 x 1000 mm		
Diamètres des roues / largeur des bandages	roues avant Ø 180 mm / 40 mm roues arrières Ø 200 mm / 45 mm		
Masse	52 kg	41 kg	37 kg
Contenance du bac	56 litres		
Vitesse d'avancement	4,1 km/h	3,6 km/h	-
Niveau de pression acoustique au poste de conduite *	$L_{pA} = 86 \text{ dB(A)}$ ($K_{pA} = 2,5$)	$L_{pA} = 84 \text{ dB(A)}$ ($K_{pA} = 2,5$)	
Niveau de vibration au guidon **	$a_{hw} = 4,4 \text{ m/s}^2$ ($K = 2,2$)	$a_{hw} = 3,4 \text{ m/s}^2$ ($K = 1,7$)	
Valeurs pour temps d'exposition journalière	A (8) = 5,74 m/s ² maxi La machine peut être utilisée durant 6h avec des interruptions toutes les 1h30	A (8) = 5,2 m/s ² maxi La machine peut être utilisée durant 8h avec des interruptions toutes les 4h15	

* Norme de référence pour les mesures = NF EN ISO 5395-1 et -2

** Normes de référence pour les mesures = NF EN 1033, NF EN ISO 5395-1 et -2

GUIDON

DÉVERROUILLAGE DU GUIDON (IMAGE N°1)

- Soulevez le bouclier / déflecteur de sécurité et retirez le bac de ramassage.
- Fixez le guidon au moyen des vis épaulées et des écrous (voir 1 image n°1), puis serrez les écrous.
- Placez le guidon en position de travail, puis pivotez les verrous vers l'arrière, en butée sur le guidon (voir 2 image n°1), et serrez les écrous-papillon (voir 3 image n°1).

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DU GUIDON (IMAGE N°2)

La hauteur du guidon de votre tondeuse peut être réglée en 3 positions.

- Déverrouillez et repliez le guidon vers l'avant de votre tondeuse.
- Dévissez et retirez les axes d'articulations des verrous du guidon.
- Réinstallez-les dans l'une des 3 positions (voir à image n°2) prévues sur le support de guidon (position haute pour abaisser le guidon ou position basse pour relever le guidon) et resserrez les écrous.



Attention ! Veillez à positionner les deux axes d'articulation à la même hauteur.

- Ramenez le guidon en position de travail, et fixez-le avec les verrous.



Maintenez vos doigts à distance des articulations pour éviter de vous blesser.



Aucun jeu ne doit apparaître dans la fixation du guidon.

PRÉPARATION DU MOTEUR



ATTENTION ! L'essence est hautement inflammable.

- Ne pas fumer en faisant le plein de carburant. Le remplissage du réservoir doit toujours être effectué moteur à l'arrêt.
- Ne jamais enlever le bouchon du réservoir d'essence pendant que le moteur tourne.
- Si de l'essence a été répandue, ne pas tenter de démarrer le moteur : éloignez la machine de la zone d'épandage et évitez de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs d'essence ne sont pas dissipées.
- Remettez correctement en place le bouchon du réservoir et de la nourrice d'essence.
- Lors du remplissage du réservoir veuillez éviter tout débordement. Si malgré ces précautions un débordement de combustible devait se produire, veuillez :
 - a) Nettoyer scrupuleusement l'ensemble des pièces contaminées.
 - b) Ne démarrer la machine qu'après vous être assuré que le carburant renversé a bien été éliminé.



Le carburant est hautement inflammable : ne pas fumer en faisant le plein ou la vidange.



N'ajoutez pas d'huile à l'essence ! L'adjonction d'un conservateur de carburant, commercialisé sous la réf. 09800, permet de conserver le carburant jusqu'à 6 mois.

AVANT DE LANCER LE MOTEUR

HUILE MOTEUR

- Pour des raisons de transport, le carter de votre tondeuse ne contient pas d'huile. Ne faites jamais tourner le moteur sans huile même pendant une courte période.



Avant de lancer le moteur, faites le plein d'huile. Utilisez une huile d'excellente qualité, classée SF, SG, SH, SJ ou supérieure et de viscosité SAE 30 ou SAE 10W30 (PKCTM), classée «API SE» et de viscosité SAE 10W30 (PHCT-PHCS).

- Placez la tondeuse sur une aire horizontale et dégagée.
- Dévissez le bouchon de remplissage d'huile et retirez la jauge (voir à images n°3 et 3a).
- Versez lentement l'huile. La capacité du carter d'huile est de 0,65l *pour le modèle PKCTM* et de 0,40l *pour les modèles PHCT-PHCS*.
- Introduisez la jauge dans le tube de remplissage et placez le bouchon en appui sans le visser.
- Retirez la jauge. La marque laissée sur la jauge doit atteindre la marque FULL *pour le modèle PKCTM* et la limite supérieure *pour les modèles PHCT-PHCS* (voir images n°4 et 4a). Eventuellement, complétez.
- En cas d'excédent, éliminez aussitôt le trop-plein en couchant la tondeuse sur le côté (voir images n°20 et 20a). Ne remplissez pas le carter d'huile au-delà de la marque FULL *pour le modèle PKCTM* ou de la limite supérieure de la jauge *pour les modèles PHCT-PHCS*. Trop d'huile peut provoquer de la fumée, une difficulté de démarrage, l'encrassement de la bougie et le colmatage du filtre à air.
- Lorsque le niveau est correct, revissez fermement le bouchon du tube de remplissage.



Le bouchon de remplissage d'huile doit être vissé à fond lorsque le moteur tourne.

CARBURANT



Ne fumez pas en faisant le plein de carburant. Faites le plein dans un endroit bien aéré.

- Utilisez un carburant «frais».
- N'achetez que la quantité de carburant que vous utiliserez sous 1 mois. Conservez-le dans un récipient propre spécialement prévu à cet effet.
- Faites ensuite le plein de supercarburant sans plomb. Pour le remplissage du réservoir, dévissez le bouchon (voir à images n°3 et 3a).
- La capacité du réservoir est de 4l *pour le modèle PKCTM* et de 0,9l *pour les modèles PHCT-PHCS*. Évitez de renverser de l'essence et veillez à ne pas trop remplir pour éviter tout débordement : laissez environ 1,5 cm d'espace sous le col pour permettre la dilatation du carburant.
- Revissez fermement le bouchon du réservoir et celui de la nourrice.
- Si de l'essence a été répandue, quand vous sentez une odeur d'essence ou quand d'autres conditions explosives sont présentes, ne tentez pas de démarrer le moteur, mais éloignez la machine de la zone d'épandage et évitez de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs d'essence ne sont pas dissipées.

Faites le plein de carburant avant chaque utilisation pour éviter d'avoir à rajouter de l'essence en cours de travail, lorsque le moteur est chaud. Vérifiez que les conduits d'essence, le robinet, le réservoir et son bouchon ne présentent ni fissure, ni fuite. Faites-les remplacer si nécessaire. Assurez-vous aussi que la bougie, le capuchon de bougie, le silencieux d'échappement, le bouchon de réservoir et le filtre à air sont bien en place. Ne démarrez pas le moteur quand le filtre à air ou le couvercle du filtre à air est déposé. Inspectez régulièrement le silencieux d'échappement et faites-le aussitôt remplacer s'il est endommagé ou s'il fuit.



Ne retirez pas le bouchon du réservoir et ne remplissez jamais le réservoir quand le moteur est en marche ou quand il est chaud. Mettez le moteur à l'arrêt et laissez-le refroidir au moins 2 minutes avant d'ouvrir le bouchon du réservoir.



Évitez le contact direct de l'essence sur la peau ou de respirer les vapeurs. Ne laissez pas l'essence à la portée des enfants et tenez-la à l'écart des étincelles, des flammes directes, des veilleuses, de la chaleur et d'autres sources d'étincelles.



RÉGLAGE CENTRALISÉ DE LA HAUTEUR DE COUPE



Arrêtez toujours le moteur avant de procéder au réglage. Préréglez la hauteur de coupe en fonction de la hauteur de l'herbe à couper.

- Pour libérer le levier de réglage centralisé de son crantage, tirez le levier vers l'extérieur (voir 1 image n°10). Puis faites-le pivoter jusqu'à la position souhaitée (voir 2 image n°10) et relâchez-le dans son nouveau crantage.
- Les valeurs numériques sur l'indicateur correspondent à la hauteur de coupe en millimètres.
- Ajustez le réglage de la hauteur de coupe selon les conditions de tonte. Si l'herbe à couper est très dense ou mouillée, il convient de relever la hauteur de coupe.

MISE EN MARCHÉ ET ARRÊT DU MOTEUR ET DE LA LAME DE COUPE



Avant utilisation, procédez toujours à un contrôle visuel pour vous assurer que la lame de coupe, ses vis de fixation et l'accouplement ne sont ni usés, ni endommagés. Vérifiez aussi le verrouillage du guidon et le bon serrage des écrous-boutons de sa fixation inférieure.

- Avant de démarrer le moteur, vérifiez toujours le niveau d'huile.
- Placez la tondeuse sur une aire horizontale et dégagée. Retirez la jauge et nettoyez-la ainsi que le pourtour du tube de remplissage avec un chiffon propre. Introduisez la jauge dans le tube et placez le bouchon **en appui sans le visser**.
- Retirez la jauge et vérifiez le niveau. La marque laissée sur la jauge ne doit pas se situer en dessous de la marque **ADD pour le modèle PKCTM** et en dessous de la limite inférieure de la jauge **pour les modèles PHCT-PHCS**. Faites l'appoint d'huile si le niveau n'atteint pas la marque **FULL pour le modèle PKCTM** ou la limite supérieure de la jauge **pour les modèles PHCT-PHCS**, puis faites le plein de carburant pour éviter d'avoir à rajouter de l'essence en cours de travail, lorsque le moteur est chaud.



Faites le plein à l'extérieur uniquement et ne fumez pas pendant cette opération. Ne laissez jamais tourner le moteur dans un local fermé dans lesquels pourrait s'accumuler le monoxyde de carbone, substance dangereuse.



La jauge à huile doit être vissée à fond lorsque le moteur tourne. N'enlevez jamais le bouchon de réservoir et n'ajoutez pas d'essence pendant que le moteur tourne ou tant qu'il est chaud.



Ne pas modifier les réglages d'origine du moteur ; ne pas faire tourner le moteur en surrégime. En cas de dérèglement, adressez-vous à votre spécialiste agréé par ETESIA.

- Assurez-vous que la lame est convenablement montée et serrée.

MISE EN MARCHÉ DU MOTEUR ET DE LA LAME DE COUPE

- Ne démarrez pas le moteur lorsque la lame de coupe se trouve en contact avec de l'herbe longue et non coupée car ceci pourrait causer des difficultés au démarrage.
- Démarrez la tondeuse sur une aire dégagée. Ne jamais la basculer, ni pour faire démarrer le moteur, ni pendant la rotation de la lame.
- Maintenez toujours les pieds éloignés de la lame de coupe. Si toutefois, en particulier en l'absence d'une aire dégagée, la tondeuse devait être inclinée pour mettre en marche le moteur et la lame de coupe, appuyez sur le guidon pour soulever la partie avant, sans l'incliner plus que nécessaire.

PKCTM

Votre tondeuse dispose d'un système de lame débrayable. Ce dispositif de sécurité permet d'utiliser l'avancement de la tondeuse sans rotation de la lame de coupe, notamment pour les déplacements en dehors de la surface à tondre.

- Ouvrez le robinet d'essence (voir image n°5).
- Placez-vous à droite du guidon, en arrière de la machine.
- Placez la manette des gaz sur la position [I^N] (voir image n°6).
- Tirez lentement sur la poignée de lanceur jusqu'à ce que vous ressentiez une compression.
- Revenez en position de départ avant de tirer énergiquement sur la poignée de lanceur pour faire démarrer le moteur. Raccorppez la poignée de lanceur.
- Lorsque le moteur a démarré, placez la manette des gaz sur la position [MAX] (voir image n°6).
- Poussez le verrou du levier d'embrayage de lame vers l'avant (voir 1 image n°7) et rabattez le levier d'embrayage de lame franchement sur le guidon (voir 2 image n°7) : la lame est mise en marche.
- Pour la mise à l'arrêt de la lame, relâchez le levier d'embrayage de lame : la lame est mise à l'arrêt et freinée.

PHCS - PHCT

- Ouvrez le robinet d'essence (voir image n°5a).
- Placez-vous à droite du guidon, en arrière de la machine.
- Appliquez le levier de sécurité contre le guidon et maintenez-le dans cette position (voir 1 image n°8).
- Tirez lentement sur la poignée de lanceur (voir 2 image n°8) jusqu'à ce que vous ressentiez une compression.
- Revenez en position de départ avant de tirer énergiquement sur la poignée de lanceur pour faire démarrer le moteur. Raccorppez la poignée de lanceur.

MISE EN MARCHÉ DU MOTEUR À CHAUD (PKCTM)



Ne pas fermer le starter pour remettre en route un moteur qui vient de tourner (moteur chaud).

ARRÊT DU MOTEUR

- **Pour les modèles PHCT-PHCS**, relâchez le levier de sécurité : le moteur s'éteint en même temps que la lame.
- **Pour le modèle PKCTM** placez la manette des gaz sur la position [STOP] (voir image n°6).
- Fermez le robinet d'essence.



N'obstruez pas le carburateur pour arrêter le moteur.

TONTE



Équipez-vous de chaussures solides, de pantalons. Débarrassez la pelouse des objets étrangers qui peuvent présenter un danger (pierres, bois, ferraille, fils, os, plastique, etc...).

Ne mettez jamais ni main ni pied sous la tondeuse lorsque le moteur tourne.



Tondez de préférence quand l'herbe est sèche. Si la hauteur de l'herbe est excessive, effectuez 2 passages : tondez une première fois à la hauteur de coupe maximale pour ne pas surcharger la tondeuse, puis un deuxième passage à la hauteur de coupe définitive.

7• INSTRUCTIONS D'UTILISATION



Lorsque vous tondez sur des pentes, il convient d'être particulièrement prudent et de changer de direction avec beaucoup de précaution. La tonte sur des pentes trop abruptes est à proscrire. Respectez le schéma de tonte en pente (voir image n°11).



Si de l'herbe devait s'accumuler sous le châssis, arrêtez le moteur et retirez le capuchon de bougie avant toute intervention de débouillage.

L'écartement des roues correspondant à la largeur du châssis, vous pouvez facilement visualiser la largeur de coupe. De plus, cela permet de tondez facilement au ras des murs et des massifs et de contourner les arbres. Aussi, pour obtenir une belle pelouse après la tonte, nous vous conseillons de procéder à des passages parallèles qui se chevauchent toujours légèrement avec la roue.

COMMANDE D'AVANCEMENT (PKCTM - PHCT)

- Pour avancer, appliquez le levier d'avancement franchement contre le guidon (voir image n°9).
- Pour vous arrêter, relâchez le levier d'avancement.



Soyez particulièrement prudent lorsque vous devez tirer la machine vers vous.

CONDUITE DE LA TONDEUSE POUR TONDRÉ

- Ne touchez pas à la lame en rotation. Faites particulièrement attention en changeant de sens sur les terrains en pente. Ne tondez jamais face à la pente, mais au contraire en restant parallèle à celle-ci (voir image n°11).
- Restez toujours à distance respectable du carter de coupe de la tondeuse.
- Arrêtez le moteur et débranchez le capuchon de bougie avant de supprimer d'éventuels bourrages ou de dégager la volute du carter de coupe.
- En cas d'impossibilité d'arrêt du moteur par la commande principale, vous devez fermer le robinet d'essence (cette procédure entraînera l'arrêt du moteur dans les trois minutes).

TONTE AVEC LE BAC DE RAMASSAGE

- Dégrafez et retirez préalablement l'insert « mulching » amovible (voir a et b image n°12).

Lorsque vous tondez avec le bac de ramassage, habituez-vous à déceler son remplissage maximum. Arrêtez-vous avant que l'herbe ne commence à s'accumuler sous le châssis. Le bac de ramassage dispose sur sa face supérieure d'un témoin de remplissage (voir image n°13) qui signale, par l'indication « STOP », que l'herbe ne pénètre plus à l'intérieur du bac de ramassage. Dans ce cas, sa vidange est nécessaire.

MISE EN PLACE DU BAC DE RAMASSAGE



Effectuez toujours cette opération, moteur arrêté.

- Soulevez le bouclier/déflexeur de sécurité par sa poignée et présentez le bec du bac de ramassage dans le canal d'éjection (voir image n°13a).

- Accrochez le bac de ramassage par ses crochets avant sur le châssis de la tondeuse (voir image n°13b) et reposez le bouclier/déflexeur de sécurité sur le dessus du bac de ramassage.



Avant de vous mettre à tondez, vérifiez la bonne mise en place du bac de ramassage et du bouclier/déflexeur de sécurité ainsi que leur bon état : faites-les remplacer dès qu'ils présentent des traces de détérioration.

VIDANGE DU BAC DE RAMASSAGE



Effectuez toujours cette opération, moteur arrêté.

- Relevez le déflexeur et décrochez le bac de ramassage en le saisissant par sa poignée. Cette opération peut se faire indifféremment de n'importe quel côté de la tondeuse.
- Videz le bac de ramassage en déversant son contenu par l'ouverture frontale.

GRILLES ANTI-POUSSIÈRES (IMAGE N°14)

Pour réduire les projections de poussière et d'herbe coupée par les parois latérales du bac de ramassage, installez les grilles supplémentaires fournies en accessoire avec votre tondeuse.

- Placez les grilles supplémentaires à l'intérieur du bac de ramassage, en appui sur le bord supérieur de ses parois latérales, crochets orientés vers les parois.
- Engagez les crochets de fixation dans les ouvertures correspondantes de la grille du bac de ramassage.
- Glissez les grilles supplémentaires vers l'avant pour les fixer.

TONTE AVEC L'INSERT (CONFIGURATION MULCHEUSE)

- Installez l'insert « mulching » amovible : engagez son extrémité dans son logement (voir c image n°12) situé à l'arrière sous le carter et enfoncez fermement son clip de retenue sur l'emplacement prévu sur la jupe du carter (voir d image n°12).
- Adaptez toujours la hauteur de coupe à la hauteur et à la densité de l'herbe à couper et aux conditions climatiques.
- Observez la surface tondu : elle devrait être exempte d'herbe coupée déposée en surface. Si des traces d'herbe devaient être visibles, il conviendrait de relever la hauteur de coupe jusqu'à obtenir le résultat recherché.



Si pour une opération d'entretien et de contrôle vous devez incliner votre tondeuse, prenez la précaution de la coucher du côté qui permettra au carburateur d'être dirigé vers le haut.

TONTE AVEC ÉJECTION ARRIÈRE

Pour la tonte occasionnelle d'herbe haute, vous pouvez utiliser votre tondeuse sans le dispositif de ramassage et sans l'insert « mulching » amovible. En utilisation tondeuse à éjection arrière, le déflexeur est conçu pour vous protéger. Il se remet automatiquement en place. Vous ne devez le soulever que pour positionner le bac de ramassage. N'utilisez pas la machine avec un bouclier/déflexeur endommagé ou manquant. Ne le démonter en aucun cas.

Conseil : Après un premier passage en position haute, vous pouvez réinstaller l'insert « mulching » amovible (configuration mulcheuse) et terminer la tonte par un second passage à la hauteur de coupe appropriée.



Avant tout entretien, arrêtez le moteur, fermez le robinet d'essence et retirez le capuchon de bougie.

Le meilleur entretien est avant tout un nettoyage régulier de votre tondeuse après chaque tonte (carter de coupe, roues, système de transmission ...).

NETTOYAGE

- Après avoir arrêté et laissé refroidir le moteur, couchez la tondeuse sur le côté droit pour que le filtre à air soit orienté vers le haut.
- **Uniquement si le réservoir est vide**, vous pouvez décrocher le bac de ramassage, desserrer les écrous-papillons de la fixation inférieure du guidon pour pouvoir redresser le guidon, et soulevez le châssis par l'avant pour le placer à la verticale (voir image n°15).
- Nettoyez la tondeuse et tout particulièrement la face intérieure du carter de coupe. Enlevez les débris et les restes d'herbe coupée avec un grattoir et une brosse.
- Évitez de tourner la lame de coupe pendant les opérations de nettoyage afin de garantir par la suite un démarrage plus facile.
- Si vous utilisez le jet d'eau, surtout dans le cas d'un nettoyeur haute pression, veillez à ne pas projeter de l'eau sur les éléments du moteur, tels que : carburateur, filtre à air, allumage, pot d'échappement. N'utilisez jamais de nettoyeur à eau chaude.

VÉRIFICATION DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

- Vérifiez régulièrement le bon état du bouclier/défecteur sécurité et du bac de ramassage. Faites-les remplacer dès qu'ils présentent des traces de détérioration.
- Assurez-vous du bon fonctionnement de la commande de sécurité : levier de sécurité relâché = arrêt de la lame de coupe en moins de 3 secondes.

Si vous constatez une irrégularité de fonctionnement, faite aussitôt vérifier le système de sécurité par votre revendeur ETESIA.

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE COUPE



Avant chaque utilisation, vérifiez que la lame, la vis de fixation de la lame, et l'assemblage de coupe ne soient ni usés, ni endommagés. Une lame déformée ou usée au-delà des témoins d'usure (petites encoches aux extrémités de la lame), doit être remplacée.

- Tout choc contre un obstacle, ou toute usure anormale peut entraîner un déséquilibre et la détérioration des paliers, voire du moteur dans son ensemble. Dans ce cas, la garantie est exclue. Utilisez une lame neuve plutôt que de risquer une avarie du moteur à la suite d'un balourd excessif d'une lame mal équilibrée.
- Assurez-vous régulièrement de l'équilibre de la lame (voir image n°16).

CHANGEMENT DE LA LAME (IMAGE N°17)

- Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.
- Des microfissures provoquées par un choc peuvent entraîner la rupture ultérieure de la lame si elle n'est pas remplacée.



Munissez-vous d'une paire de gants épais afin d'éviter tout accident en manipulant la lame, qui est extrêmement tranchante sur les parties affûtées.

- Déposez les 2 vis de fixation de la lame.
- Remplacez la lame en respectant son sens de montage : ailettes vers le moteur.



Vérifiez que les deux points de coupe tournent dans le même plan. Mesurez la distance qui sépare l'extrémité de la lame du bord inférieur de la jupe du châssis.

- Cette distance doit rester identique lorsque vous faites passer l'autre extrémité de la lame au point de mesure et ne pas être inférieure à 3 mm (voir image n°18).

En cas de choc violent : faites effectuer une vérification du système de fixation de la lame par votre réparateur agréé ETESIA.

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE TRANSMISSION D'AVANCEMENT (IMAGE N°19)

Après chaque utilisation, nettoyez le système de transmission en le débarrassant de l'herbe qui aurait pu s'y accumuler.

IMPORTANT ! Vérifiez régulièrement le bon réglage du câble d'embrayage d'avance.

Vérification et réglage de la tension :

L0 = longueur du ressort au repos

L1 = longueur du ressort lorsque la commande correspondante est actionnée

La contrainte appliquée au ressort reliant le câble aux leviers de commande (valeur L1-L0) doit être maintenue, en position embrayée et moteur arrêté, à une valeur comprise entre 4 et 5 mm pour le câble d'embrayage d'avancement.

Les éventuels réglages peuvent être entrepris par déplacement des butées à vis sur les tendeurs situés sur les gaines au niveau des manchons du guidon :

- Desserrez les contre-écrous, dévissez les butées de la valeur nécessaire, puis resserrez les contre-écrous et contrôlez.

Lorsque les leviers de commande ne sont pas actionnés, le ressort ne doit exercer aucune tension sur le câble.

ENTRETIEN DU MOTEUR



Avant toute opération d'entretien et pour éviter tout risque de démarrage accidentel de la tondeuse, retirez le capuchon de la bougie. Vidangez le moteur à l'extérieur (en plein air).

VIDANGE HUILE MOTEUR

- La première vidange doit être effectuée après les 5 premières heures de fonctionnement. Ces heures sont à considérer comme période de rodage pendant laquelle le moteur doit être ménagé.
- Ensuite, les vidanges sont à effectuer toutes les 50 heures ou une fois par an. Si la tondeuse est utilisée dans des conditions difficiles (température ambiante et charge élevées), prévoyez des vidanges plus fréquentes (toutes les 25 heures).



Attention à l'huile chaude vidangée.

MÉTHODE DE VIDANGE (IMAGES N°20 ET 20A)

Changer l'huile lorsque le moteur est chaud.

- Nettoyer autour du bouchon de la jauge.
- Retirez le bouchon de la jauge. Basculez le moteur sur le côté, le filtre à air vers le haut. Vidangez l'huile dans un récipient approprié.
- Une fois le carter complètement vide, redressez le moteur.
- Remplissez le carter d'huile neuve. Le niveau doit atteindre la marque **FULL pour le modèle PKCTM** et la limite supérieure de la jauge pour **les modèles PHCT-PHCS** (voir § huile moteur page 15).
- Remettez en place la jauge et serrez fermement.

Déposez l'huile usagée dans une station de récupération agréée.

FILTRE À AIR

Si le filtre à air est sale, le passage vers le carburateur sera restreint. Pour éviter tout mauvais fonctionnement du carburateur, entretenez régulièrement le filtre à air.



Ne faites jamais tourner le moteur sans filtre à air. Cela entraînerait une usure prématurée du moteur.

- Il est inévitable que des impuretés pénètrent dans le filtre à air. C'est pourquoi il est indispensable que vous retiriez régulièrement la cartouche de filtre à air pour la nettoyer (toutes les 25 heures d'utilisation ou plus souvent dans des conditions poussiéreuses).

PKCTM (IMAGE N°21)

- Dévissez le couvercle [A] du filtre à air (voir 1 image n°21) et déposez-le (voir 2 image n°21).
- Retirez avec précaution l'ensemble cartouche papier avec le préfiltre [B] (voir 3 image n°21).
- Nettoyez soigneusement l'intérieur du couvercle [A] et l'embase [C] du filtre à air.
- Retirez le pré-filtre mousse [B1] de la cartouche papier [B2].
- Nettoyez la cartouche papier [B2] en la frappant doucement sur une surface plane. N'employez pas de solvant et n'utilisez pas l'air comprimé, car ils risqueraient d'endommager la cartouche.
- N'huilez pas la cartouche. Remplacez-la si elle est usée ou sale, toutes les 50 heures ou au moins une fois par an.
- Lavez le pré-filtre mousse [B1] dans du détergent et de l'eau et séchez-le complètement avant de le réinstaller sur la cartouche papier.
- Réinstallez la cartouche [B] neuve ou nettoyée sur son embase [C] (voir 4 image n°21).
- Remontez le couvercle [A] du filtre à air et revissez-le (voir 5 image n°21).

PHCT - PHCS (IMAGE N°21A)

- Déposez le couvercle [A] de filtre à air en décrochant d'abord les deux languettes supérieures [B1] situées sur le couvercle de filtre à air, puis les deux languettes inférieures [B2].
- Déposez l'élément filtrant [C]. Vérifiez soigneusement qu'il n'est pas perforé ou déchiré, et remplacez-le si nécessaire.
- Tapotez légèrement l'élément plusieurs fois sur une surface dure afin d'en faire tomber la saleté en excès, ou envoyez avec précaution de l'air comprimé à travers le filtre de l'intérieur vers l'extérieur [D]. N'essayez jamais d'enlever la saleté à l'aide d'une brosse ; le broyage forcerait la saleté à l'intérieur des fibres. Remplacez l'élément [C] s'il est excessivement sale.
- Reposez l'élément [C] et le couvercle [A] de filtre à air.

INSPECTION DU FREIN AU VOLANT (IMAGE N°22)

Vérifiez le jeu de levier du frein au volant. S'il est inférieur à 2 mm, allez chez un revendeur agréé.

BOUGIE (IMAGE N°23)

Pour assurer le bon fonctionnement du moteur, la bougie d'allumage ne doit présenter aucun dépôt et son écartement doit être correct. Une bougie encrassée rend les démarrages difficiles et entraîne des pertes de puissance.

N'hésitez pas à changer une bougie usée.



N'employez que des bougies d'origine ETESIA. Utilisez toujours une bougie d'allumage ayant une valeur thermique appropriée.

- Nettoyez le puit de bougie et retirez la bougie d'allumage à l'aide d'une clé à bougie (A). Si le moteur vient de fonctionner, le silencieux est très chaud. Faites attention à ne pas toucher le silencieux.

- Inspectez visuellement la bougie d'allumage et jetez-la si les électrodes sont usées ou si l'isolant est fendu ou écaillé. En cas de réutilisation, nettoyez la bougie avec une brosse métallique.
- Nettoyez les électrodes toutes les 50 (PKCTM) / 100 (PHCT - PHCS) heures ou au moins une fois par an.
- Mesurez l'écartement des électrodes à l'aide d'un calibre d'épaisseur. Corrigez-le si nécessaire en tordant l'électrode latérale. L'écartement (B) doit être de 0,7 - 0,8 mm.
- Remplacez la bougie toutes les 100 (PKCTM) / 250 (PHCT - PHCS) heures de fonctionnement ou chaque saison selon le cas.
- Vérifiez que la rondelle de la bougie est en bon état et vissez la bougie à la main (C) pour éviter de fausser les filets.
- Après avoir mis la bougie d'allumage en place, serrez-la à l'aide d'une clé à bougie pour comprimer la rondelle.
- Pour l'installation d'une nouvelle bougie d'allumage, serrez de 1/2 tour après son assise pour comprimer la rondelle. Pour l'installation d'une bougie d'allumage ancienne, serrez le 1/8 - 1/4 de tour après l'assise de la bougie pour comprimer la rondelle.

COUPLE DE SERRAGE : 20 Nm



La bougie doit être serrée correctement. Lorsque la bougie est mal serrée, elle risque de chauffer considérablement et d'endommager le moteur.

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT, CARBURATEUR

- Retirez régulièrement les débris d'herbe des ouvertures de ventilation autour du lanceur.
- Débarrassez aussi les ailettes de refroidissement et les parties accessibles du cylindre de l'herbe qui a pu s'y accumuler.
- Vous aurez ainsi la garantie d'un refroidissement constant et efficace du moteur.
- L'accumulation de débris autour du silencieux d'échappement peut provoquer un incendie. Vérifiez et nettoyez avant chaque utilisation.
- Les tringles, les ressorts, et la commande à distance du carburateur doivent être maintenus dans un parfait état de propreté.



Ne modifiez pas les ressorts de régulateur, tringles et autres pièces pour augmenter le régime de rotation du moteur. Faites tourner le moteur au régime préconisé.

TRANSPORT



Si la machine doit être soulevée ou transportée, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir pendant au moins 15 minutes avant de charger la tondeuse dans un véhicule. Par précaution, débranchez le capuchon de bougie.



Ne transportez jamais la tondeuse avec de l'essence dans le réservoir ou avec le robinet d'essence ouvert. La tondeuse doit être gardée à l'horizontale lors du transport pour éviter les écoulements d'huile ou d'essence.

Il est recommandé d'avoir recours à une rampe de chargement ou de se faire aider par quelqu'un pour charger et décharger la tondeuse.

REPLIAGE RAPIDE DU GUIDON

Pour réduire l'encombrement de votre tondeuse à des fins de transport ou de stockage, le guidon peut être rapidement replié.

- Décrochez le bac de ramassage.
- Desserrez les écrous-papillon et écarterez les verrous du guidon.
- Repliez le guidon vers l'avant de votre tondeuse en l'accompagnant dans le mouvement et en veillant à ne pas endommager les câbles (voir image n°1).

9• ARRÊT PROLONGÉ - STOCKAGE HIVERNAL

- Commencez par nettoyer soigneusement votre tondeuse et tout particulièrement le dessous du carter de coupe.
- Pour éviter les dépôts de gomme, vidangez complètement l'essence du réservoir, puis ouvrez le robinet d'essence et vidangez l'essence de la cuve de carburateur en desserrant la vis de vidange ou en laissant tourner le moteur jusqu'à épuisement de son contenu.



La vidange du réservoir doit être réalisée à l'extérieur (en plein air). Ne fumez pas.

- Débranchez le capuchon de bougie.
- Moteur encore chaud, vidangez le carter d'huile. Remettez de l'huile neuve jusqu'à la marque **FULL pour le modèle PKCTM** et jusqu'à la limite supérieure de la jauge **pour les modèles PHCT-PHCS**.
- Procédez au nettoyage du filtre à air.
- Démontez la bougie et versez la valeur d'une cuillerée d'huile dans le cylindre. Tirez plusieurs fois sur le lanceur pour répartir l'huile et protéger le cylindre et les soupapes de la corrosion. Remettez la bougie en place.
- Pour éviter la formation de rouille, fermez les soupapes du moteur en tirant doucement sur la poignée de lanceur jusqu'à ce qu'une compression soit ressentie.

- Enduisez les endroits pouvant rouiller d'une légère couche d'huile.
- Avant de ranger la machine, laissez refroidir le moteur. Rangez la tondeuse dans un local sec, sur des planches ou une tôle.



Pour réduire le risque d'incendie, maintenez la tondeuse et sa zone de stockage exemptes d'herbe, de feuilles et de graisse, et loin de tout dispositif pouvant produire des étincelles.

REMISE EN SERVICE

- Dévissez la bougie et nettoyez-la à l'essence. Laissez-la sécher, sans la remonter.
- Tirez énergiquement plusieurs fois sur le lanceur pour éliminer l'huile en excédent dans le cylindre.
- Remontez alors la bougie.
- Vérifiez le niveau d'huile puis faites le plein de supercarburant sans plomb.
- Vous êtes maintenant prêt à remettre le moteur en marche.

Vous pouvez bien entendu confier cet entretien saisonnier à votre revendeur ETESIA.

10• DÉPANNAGE COURANT - PANNES ET REMÈDES

La plupart des anomalies de fonctionnement sont dues à de mauvaises manœuvres, à une mauvaise utilisation de la machine ou à l'absence de l'entretien normal que nous préconisons. Si la panne persistait malgré les vérifications que nous indiquons ci-dessous, adressez-vous à votre revendeur ETESIA.



Avant toute intervention, débranchez le capuchon de bougie et fermez le robinet à essence.

DYSFONCTIONNEMENTS	ORIGINES PROBABLES	REMÈDES
Difficultés de démarrage	Manque de carburant Carburant altéré	Faire le plein et ouvrir le robinet d'essence Changer le carburant
	Bougie encrassée ou défectueuse	Nettoyer ou remplacer la bougie N'utilisez que le type de bougie recommandé
	Le moteur a été couché du mauvais côté : de l'huile a pénétré dans le cylindre	Retirer la bougie, tirer plusieurs fois sur le lanceur pour chasser l'huile et assécher le moteur. Nettoyer la bougie et le filtre à air
Echauffement anormal du moteur	Ouvertures de ventilation obstruées	Nettoyer soigneusement
	Niveau d'huile insuffisant	Rétablir le niveau jusqu'à la marque FULL pour le modèle PKCTM et jusqu'à la limite supérieure de la jauge pour les modèles PHCT-PHCS
Diminution de la puissance	Filtre à air encrassé	Nettoyer
	Tringle de régulateur bloquée	Nettoyer
	Manque de compression	S'adresser à votre spécialiste agréé par ETESIA
Panne d'allumage	Bougie ou capuchon de bougie défectueux	Remplacer la bougie ou le capuchon de bougie
	Isolation du câble d'allumage défectueuse	S'adresser à votre spécialiste agréé par ETESIA
Lanceur défectueux	Corde rompue ou poulie cassée	S'adresser à votre spécialiste agréé par ETESIA
Marche irrégulière du moteur	Trou d'aération du bouchon de réservoir obstrué	Nettoyer
	Fonctionnement du régulateur perturbé	Nettoyer tringles et ressorts
	Allumage intermittent	Vérifier la bougie ou s'adresser à votre spécialiste agréé par ETESIA



IMPORTANT : En cas de remplacement de pièces, n'utilisez que des pièces d'origine ETESIA. La qualité du travail effectué, la longévité de la tondeuse et votre sécurité en dépendent. L'utilisation de toute pièce «non origine», en plus des risques encourus par l'utilisateur, entraînerait l'annulation de la garantie pour tout dommage en résultant. La société ETESIA décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'utilisation d'une pièce «non origine».

11 • TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS PÉRIODIQUES

ELÉMENT	AVANT CHAQUE TONTE	TOUTES LES 25 HEURES	TOUTES LES 50 HEURES	PÉRIODIQUÉMENT	OBSERVATION
Huile moteur	Vérifier le niveau et faire l'appoint		Vidanger le carter (*)		Indispensable pour la garantie
Filtre à air	Vérifier état	Nettoyer	Remplacer la cartouche (PKCTM)	Remplacer toutes les 250 heures (PHCT - PHCS)	Diminuer ces intervalles dans des conditions très poussiéreuses
Bougie			Nettoyer et régler les électrodes (PKCTM)	Nettoyer et régler les électrodes toutes les 100 heures (PHCT - PHCS)	Remplacer si usure excessive
Système de refroidissement	Vérifier et nettoyer				
Filtre et/ou réservoir d'essence				Nettoyer (**)	
Conduite d'essence					Vérifier tous les 2 ans, remplacer si nécessaire (**)
Transmission d'avance (PKCTM - PHCT)				Nettoyer et vérifier tension du câble	Maintenir parfaitement propre
Lame	Vérifier état				Changer si choc brutal
Câbles			Vérifier état		
Visserie				Vérifier serrage	

Le meilleur entretien est avant tout un nettoyage régulier après chaque tonte (carcasse, roues, moteurs, hauteurs de coupe, système de transmission...).

(*) Toutes les 25 heures si la tondeuse est utilisée dans des conditions difficiles (poussières, chaleur, fortes charges).

(**) Ces opérations doivent être confiées à un revendeur-réparateur agréé ETESIA.

12 • GARANTIE

DÉFINITIONS

- Revendeur, revendeur agréé : Distributeur sous contrat avec ETESIA pour la vente et l'entretien des appareils de cette marque.
- Utilisateur, acheteur : personne physique ou morale, entreprise, collectivité ou association ayant fait légalement l'acquisition, auprès d'un revendeur, d'un appareil ETESIA neuf ou d'occasion.
- Usage domestique : usage d'un appareil sur des terrains privés, appartenant à l'utilisateur et destinés à son usage exclusif (parcelle privée de résidence principale, de résidence secondaire, verger...).
- Usage professionnel : usage d'un appareil ETESIA à titre onéreux ou non sur des terrains collectifs, publics, terrains, appartenant à une entreprise dont l'activité n'est pas liée à l'entretien d'espace vert (hôpitaux, associations, établissements d'enseignement...) ou encore sur des terrains privés étant la propriété de tiers.
- Pièces d'usure : pièces devenant inévitablement impropres au bon fonctionnement de l'appareil suite à son utilisation normale et dont le remplacement est programmé dans le cadre de l'entretien régulier de l'appareil.
- Utilisation normale : utilisation de l'appareil respectant strictement l'ensemble des consignes (y compris de sécurité et d'entretien) données dans la notice d'utilisation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

- En sus de la garantie légale, ETESIA offre une garantie contractuelle. D'une manière générale, la garantie ETESIA concerne l'échange gratuit des pièces qui sont devenues inutilisables suite à un défaut de matière, de fabrication ou de conception. Cette garantie s'applique au produit tel qu'il quitte l'usine.
- Le transporteur est seul responsable des dégâts de transport. Il est toutefois de la responsabilité du destinataire, lors d'avaries à la réception, d'émettre des réserves écrites précises sur le bordereau de livraison, de les faire signer par le chauffeur et de les confirmer dans les 48 heures par courrier recommandé à ETESIA et au transporteur.
- La notice d'utilisation, livrée avec chaque appareil, contient toutes les informations relatives à l'utilisation normale de celui-ci. Toute utilisation en dehors de celles prévues et décrites dans la notice d'utilisation peut s'avérer dangereuse pour l'utilisateur, réduire la durée de vie de l'appareil et dégrader ETESIA de toute responsabilité.

GARANTIE CONTRACTUELLE

- ETESIA offre, en sus des garanties légales notamment celle concernant les défauts cachés et les vices rédhibitoires (Art. 1641 à 1649 du code civil) et la garantie de la conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur (Art. L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation) la garantie contractuelle suivante:

La garantie contractuelle ETESIA est accordée pour une durée de 2 ans en usage professionnel ou pour une durée de 3 ans en usage domestique à partir de la date d'achat de l'appareil et sous réserve du strict respect des conditions ci-après.

- 1) Les indications de la présente notice d'utilisation doivent être respectées.
- 2) La carte de garantie a été retournée à ETESIA immédiatement après l'achat ou remplie sur le site extranet.
- 3) Le strict respect de ou des révisions tel que défini dans le tableau d'entretien de la notice d'utilisation.
- 4) Pour demander la prise en charge d'une réparation sous couvert de la garantie, l'acheteur s'adressera d'abord à un revendeur agréé ETESIA. Si cela devait s'avérer impossible, il peut également s'adresser à ETESIA qui indiquera une solution alternative.
- 5) Toute panne suspectée d'être un défaut entrant dans le cadre de la garantie contractuelle doit être présentée par un revendeur agréé. Seules les réparations effectuées dans les ateliers d'un revendeur agréé ETESIA peuvent faire l'objet d'une demande de prise en garantie.
- 6) Tout défaut de matière, de fabrication ou de conception reconnu comme tel par ETESIA sera pris en charge (pièces et main d'œuvre) par ETESIA selon le barème applicable au revendeur agréé concerné.

Il est du devoir du revendeur de faire bénéficier l'utilisateur de la totalité de la garantie qui lui aura été accordée par ETESIA. Dans le cas contraire, la responsabilité du revendeur sera totalement engagée et ETESIA se réserve le droit d'annuler sa décision sans aucune indemnité ni préavis.

- 7) Toute intervention réalisée dans le cadre de la garantie, en particulier dans le cas de l'échange de pièces, ne pourra donner lieu à un nouveau départ de la période de garantie.
- 8) En cas d'échange de pièces sous garantie, ETESIA se réserve le droit d'utiliser ou de fournir au revendeur agréé des pièces neuves ou d'occasion. Les pièces remplacées gracieusement redeviennent la propriété d'ETESIA, et doivent lui être restituées sur simple demande de sa part. ETESIA se réserve le droit de refuser la demande de garantie si les pièces ne peuvent être restituées, quelque soit la raison.
- 9) Cette garantie ne couvre cependant pas les pièces qui sont devenues inutilisables à la suite d'une réparation non conforme, du non-respect de l'entretien régulier préconisé dans le manuel d'utilisation ou encore d'une usure normale. Voici une liste non exhaustive de pièces d'usure: Bougies de préchauffage et d'allumage, filtres, pot d'échappement, joints, membranes, lame(s), pièces d'accouplement de lame, courroies, embrayage, batterie, électrolyte de batterie, câbles de commande, gaines, conduit de carburant, durit, liquide de refroidissement, fluides de lubrification et hydraulique, carburant, siège, capotages, toile ou grilles de panier, armature de panier, bavettes, pneumatiques, revêtement de pédale, revêtement de marche pied, rouleau anti-scalp, axe de rouleau, etc.
- 10) Le droit à l'ensemble de la garantie est annulé dans les cas suivants :
 - a) Pour des dégâts consécutifs à un non-respect des indications d'utilisation, de sécurité, d'entretien ou de stockage, telles qu'elles sont décrites dans la présente notice d'utilisation. ETESIA décline toute responsabilité, civile en particulier, pour des dégâts résultant de toute autre utilisation que celles décrites dans le présent manuel d'utilisation.
 - b) Pour des dégâts consécutifs à un accident ou à une collision.
 - c) Par la suite d'une modification de l'état original de l'appareil et/ou de l'utilisation de pièces non d'origine si ceci est à l'origine du dommage.
 - d) En cas d'intervention sur l'appareil par des ateliers autres que ceux du réseau de revendeurs agréés ETESIA.
- 11) En cas de changement de propriétaire de l'appareil, le délai de garantie restant peut être reporté au bénéfice du nouveau propriétaire si ce dernier en fait la demande écrite au Service Après Vente d'ETESIA. Ce faisant, le nouveau propriétaire confirme qu'il a reçu la notice d'utilisation et les conditions de garantie en même temps que l'appareil et qu'il les accepte sans réserve.
- 12) ETESIA se réserve la possibilité de vérifier si les conditions préliminaires d'octroi de la garantie contractuelle ont été respectées par l'acheteur.
- 13) Lorsque l'application de la garantie est demandée, ETESIA livre les pièces détachées dans les meilleurs délais. Une livraison immédiate ne peut cependant être exigée.

Un retard de livraison ne justifierait en aucun cas une demande de dommages et intérêts à l'encontre d'ETESIA SAS. De même, tout retard de livraison n'entraînerait aucune prolongation de la garantie.
- 14) Toute revendication supplémentaire vis-à-vis d'ETESIA est exclue.
- 15) En cas de litige sur une demande de garantie, le seul tribunal compétent sera celui indiqué sur le contrat de distribution établi entre ETESIA et le revendeur agréé contacté.

RAPPEL IMPORTANT :

Dès l'achat de l'appareil, la carte de garantie doit être :

- renvoyée dûment complétée et signée à :

ETESIA – SERVICE GARANTIE
67165 WISSEMBOURG CEDEX FRANCE

- ou remplie par votre revendeur sur le site extranet.

12• GARANTIE

Ces garanties contractuelles viennent en sus de la garantie légale des défauts cachés et vices rédhibitoires régis par les articles 1641 à 1649 du code civil et de la garantie de conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur régie par les articles L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation.

« Article L 211-4» du code de la consommation :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

« Article L 211-5» du code de la consommation :

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

« Article L 211-12» du code de la consommation :

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

« Article 1641» du code civil :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

« Article 1648» du code civil :

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Selon la directive 2006/42/CE,
Nous,



13, rue de l'Industrie, 67165 WISSEMBOURG CEDEX

déclarons sous notre propre responsabilité, que la tondeuse thermique, type PRO46, références PKCTM, PHCT et PHCS, à laquelle cette déclaration se rapporte, satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive 2006/42/CE qui lui est applicable, ainsi qu'aux dispositions des autres directives européennes qui lui sont applicables :

- 2014/30/UE (du 26/02/14) Compatibilité électromagnétique
- 2000/14/CE (du 08/05/00) Emissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments

et garantissons que la tondeuse thermique, type PRO46, références PKCTM, PHCT et PHCS, satisfait aux exigences de la directive 2000/14/CE en matière d'émissions sonores dans l'environnement, et est soumise à la procédure de contrôle interne de la production, avec évaluation de la documentation technique et contrôle périodique par un organisme notifié, le CETIM, F -60304 SENLIS CEDEX.

- Niveau de puissance acoustique moyen mesuré : 96 dB (A)
- Niveau de puissance acoustique garanti : 96 dB (A)

M. Freddy Schmitt

13, rue de l'industrie 67165 Wissembourg CEDEX,

est la personne autorisée à constituer le dossier technique.

Evaluation de la conformité avec contrôle interne de la fabrication d'une machine selon annexe VIII de la directive 2006/42/CE.

Modèle :



Année de fabrication

N° de Série :

Fait à Wissembourg, le 06/05/2019

M. Francis NEFF

Le Président

Produit susceptible de subir des modifications techniques.
Photographie et illustrations non contractuelles.

ETESIA SAS - 13, Rue de l'Industrie - F-
67165 WISSEMBOURG CEDEX
R.C.S. Strasbourg B343 510 996

Affranchir
au tarif
en vigueur

ETESIA

SERVICE GARANTIE

13 rue de l'Industrie
67165 WISSEMBOURG CEDEX
France



